

# PORTRAIT ENVIRONNEMENT DE TERRITOIRE

## Communauté de communes de l'Ernée (53) | 2017

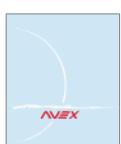


UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : CPIE Mayenne - Bas-Maine  
Pour l'Union régionale des CPIE des Pays de la Loire  
Rémi BOUTELOUP - sous la direction de David QUINTON  
Décembre 2017



# Les partenaires et fournisseurs de données

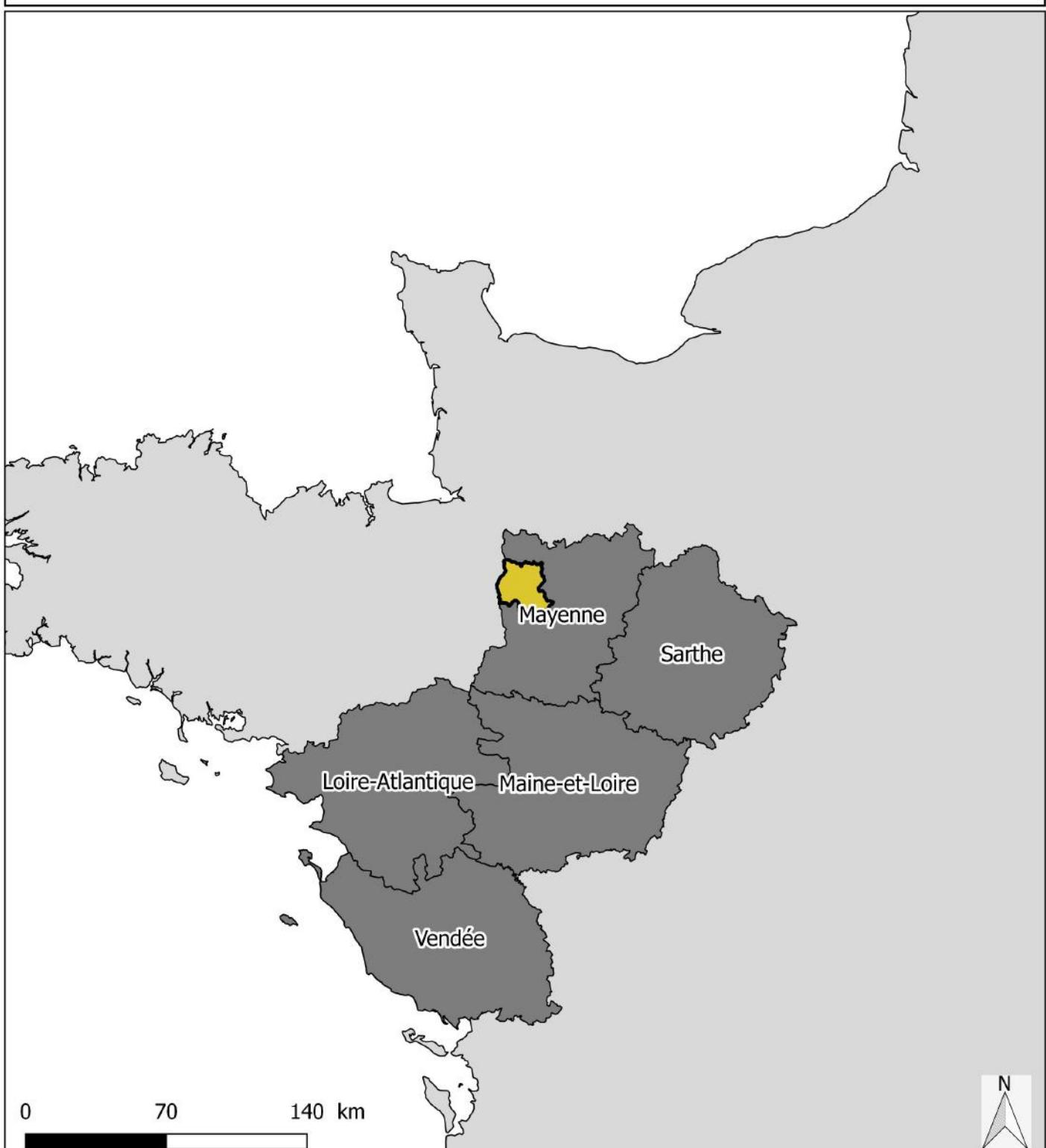


# Sommaire

<b>Géographie administrative du territoire.....</b>	2
Localisation de la Communauté de communes en Pays de la Loire.....	2
Les communes qui composent la Communauté de communes.....	4
<b>Géographie physique du territoire.....</b>	6
Le relief.....	6
Les unités paysagères ligériennes.....	8
<b>Milieux naturels .....</b>	10
Les cours d'eau.....	10
Les zones humides.....	12
Les étangs.....	14
Les mares.....	16
Les boisements.....	18
Les haies.....	20
<b>Aménagement du territoire.....</b>	22
L'occupation du sol – Corine Land Cover.....	22
Le Registre Parcellaire Graphique (RPG) .....	24
La pollution lumineuse .....	26
<b>Biodiversité.....</b>	28
Les plantes à fleurs et fougères par le CBN de Brest.....	28
Les plantes patrimoniales recensées par le CBN de Brest.....	30
Les plantes messicoles recensées par le CBN de Brest.....	32
Les plantes invasives recensées par le CBN de Brest.....	34
La faune vertébrée.....	36
La faune invertébrée.....	38
Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE).....	40
<b>Zonage nature.....</b>	42
Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique.....	42
Les Espaces Naturels Sensibles.....	44
Les sites Natura 2000.....	46
<b>Synthèse.....</b>	48

# Géographie administrative du territoire

## Localisation de la CC de l'Ernée en Pays de la Loire



Région Pays de la Loire

Communauté de communes



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2017  
Source : © BD Topo - 2010

# Géographie administrative du territoire

## **La communauté de commune de l'Ernée**

La communauté de communes de l'Ernée se situe dans la région des Pays de la Loire, à l'ouest du département de la Mayenne.

D'un point de vue administratif, la communauté de communes de l'Ernée regroupe le canton d'Ernée qui appartient à l'arrondissement de Mayenne et le canton de Chailland qui appartient à l'arrondissement de Laval. La communauté de communes a été créée en 1994.

## **L'essentiel**

Région des Pays de la Loire | Département de la Mayenne | Arrondissements de Laval et de Mayenne | Cantons d'Ernée et de Chailland | Communauté de communes de l'Ernée



# Géographie administrative du territoire

## Les communes



### Limites

- Communes
- Communauté de communes de l'Ernée
- Zones urbaines
- Routes principales



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2017  
Sources : © BD Topo - 2014 ; Corine Land Cover - 2012

# Géographie administrative du territoire

## La communauté de commune de l'Ernée

D'une superficie de 485 km<sup>2</sup>, la communauté de communes de l'Ernée regroupe 15 communes : Andouillé, Chailland, Ernée, Juvigné, la Bacconnière, la Bigottièrre, la Croixille, la Pellerine, Larchamp, Montenay, Saint-Denis-de-Gastines, Saint-Germain-le-Guillaume, Saint-Hilaire-du-Maine, Saint-Pierre-des-Landes et Vautorte.

La ville centre du territoire est Ernée.

La communauté de communes de l'Ernée compte 20 534 habitants (source : INSEE 2013), soit 42 habitants / km<sup>2</sup>

## L'essentiel

485 km<sup>2</sup> | 15 communes | 20 534 habitants | 42 habitants / km<sup>2</sup>

## Superficie, population et densité par commune

(Source : INSEE 2013)

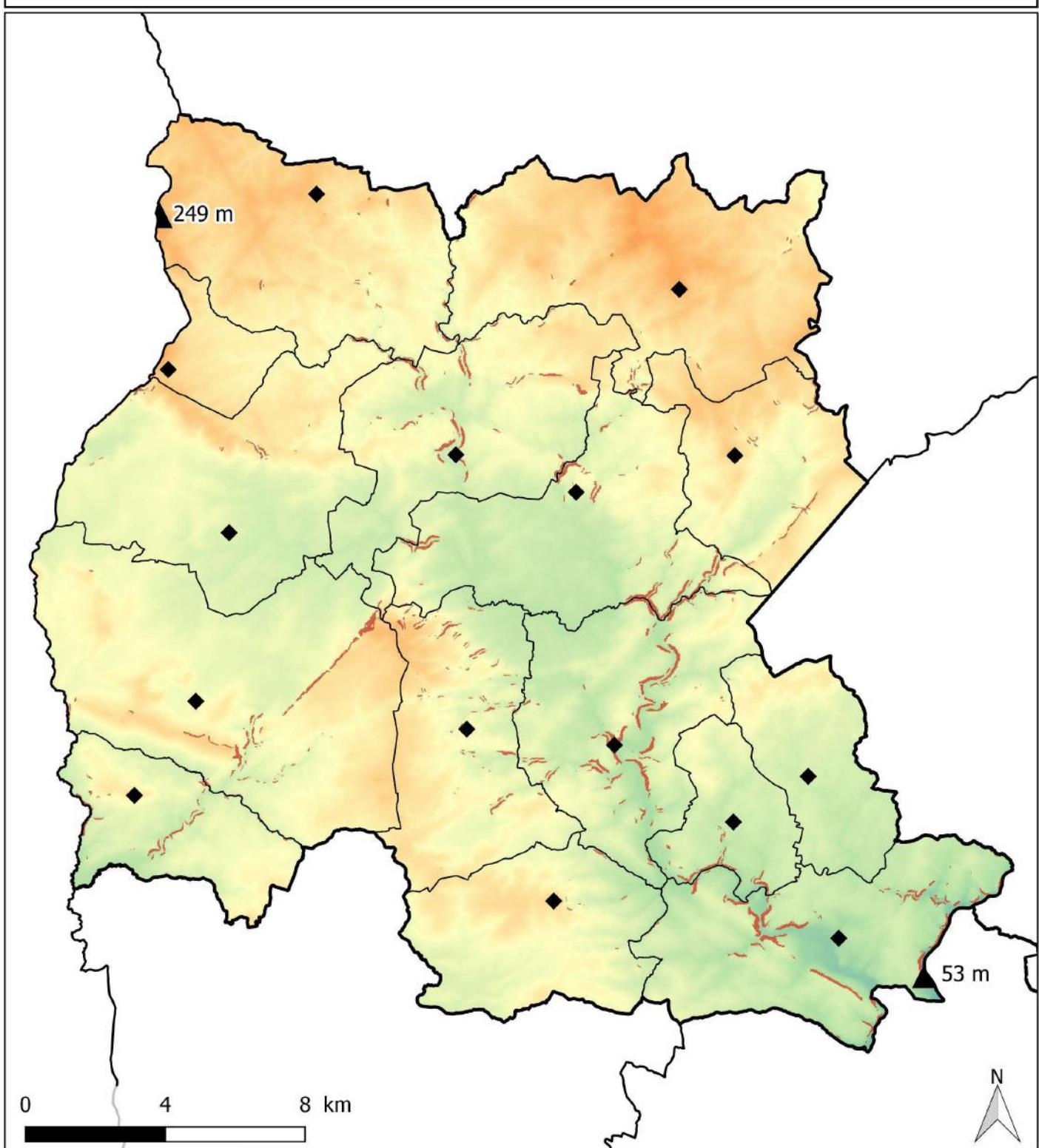
Classement par ordre d'importance :



Commune	Superficie (ha)	Habitants	Densité (habitants/km <sup>2</sup> )
Andouillé	3702	2348	63,4
Chailland	3578	1160	32,4
Ernée	3642	5801	159,3
Juvigné	6253	1389	22,2
La Bacconnière	2782	1514	54,4
La Bigottièrre	1866	404	21,7
La Croixille	2016	629	31,2
La Pellerine	838	305	36,4
Larchamp	4135	1045	25,3
Montenay	3769	1415	37,5
Saint-Denis-de-Gastines	4901	1686	34,4
Saint-Germain-le-Guillaume	1347	467	34,7
Saint-Hilaire-du-Maine	3055	819	26,8
Saint-Pierre-des-Landes	4215	969	23,0
Vautorte	2428	583	24,0
<b>CC de L'Ernée</b>	<b>48527</b>	<b>20534</b>	<b>42,3</b>

# Géographie physique du territoire

## Le relief et les zones de pente



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2017  
Source : BD Alti - 2011

## Le relief intercommunal

L'altitude varie de 53 mètres, sur la Mayenne à Andouillé, à 249 mètres, au Fisseau à Larchamp.

Le nord de Saint-Denis-de-Gastines présente également de nombreux points hauts avec plusieurs secteurs dépassant 240 mètres d'altitude.

Les points bas de la communauté de communes correspondent à la vallée de la Mayenne et la vallée de l'Ernée.

Les altitudes de la communauté de communes de l'Ernée varient ainsi :

- < 100 mètres : 1 937 ha (4 % de la CC)
- 100 – 200 mètres : 42 748 ha (88% de la CC)
- > 200 mètres : 3 840 ha (8% de la CC)

Concernant les zones de pentes, la communauté de communes de l'Ernée possède 709,4 hectares de zones en pentes supérieures à 20 %. Cela représente 1,5 % de la surface de la communauté de communes. Ces fortes pentes sont principalement présentes le long des cours d'eau. On constate également une longue crête pentue au Nord-Est de la commune de Juvigné.

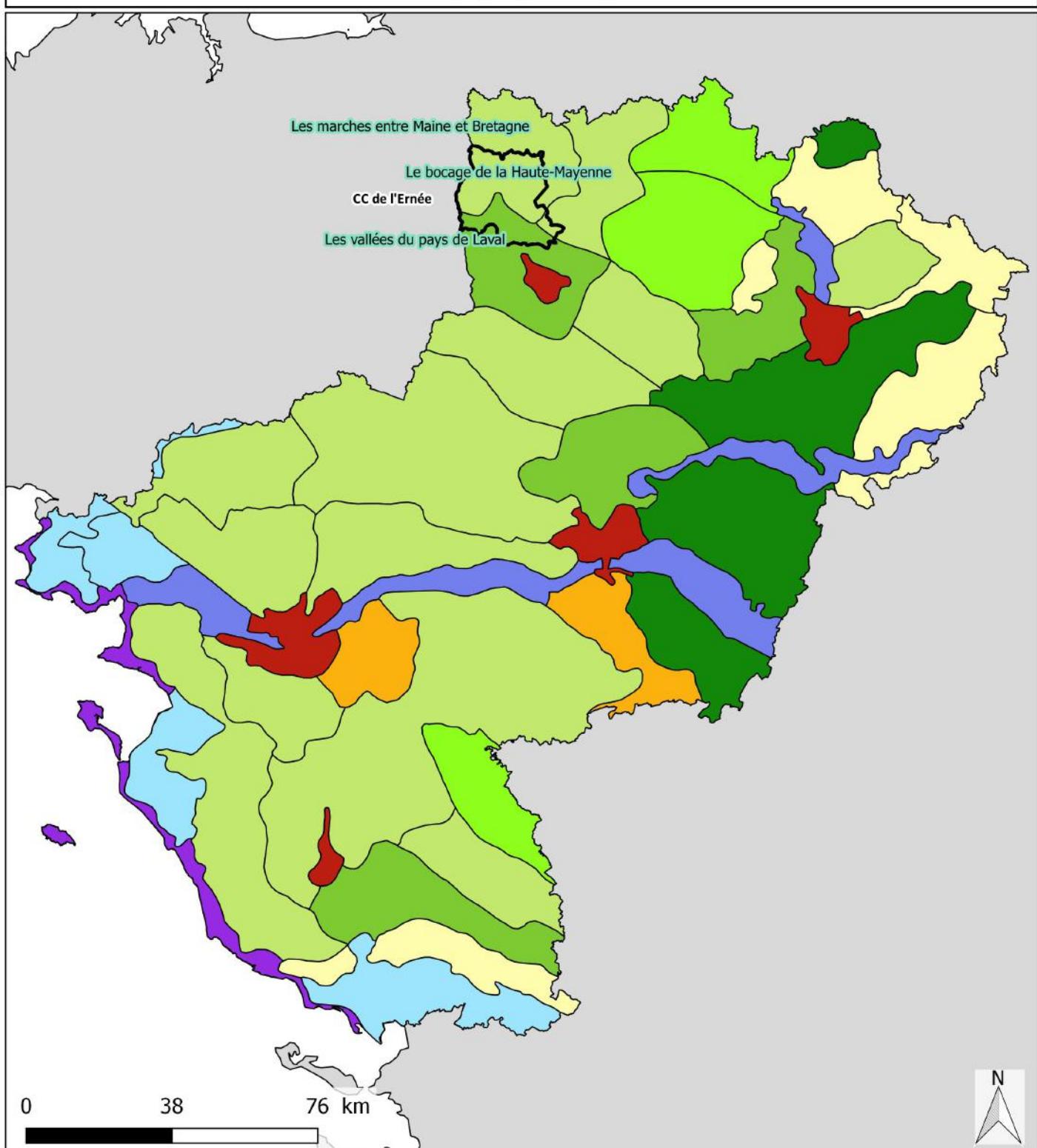
## L'essentiel

Point le plus bas 53 m, Andouillé. | Point culminant 249 m, Larchamp | 709,4 ha soit 1,5 % de pentes > 20 %.



# Géographie physique du territoire

## Les unités paysagères ligériennes



### Familles d'unités paysagères des Pays de la Loire

<span style="color: green;">█</span>	Paysages d'alternances entre forêts et cultures	<span style="color: blue;">█</span>	Paysages ligériens et de grandes vallées
<span style="color: yellow;">█</span>	Paysages de campagne ouverte	<span style="color: purple;">█</span>	Paysages littoraux urbains
<span style="color: lightblue;">█</span>	Paysages de marais	<span style="color: limegreen;">█</span>	Paysages montueux
<span style="color: lightgreen;">█</span>	Paysages de plateaux bocagers mixtes	<span style="color: darkred;">█</span>	Paysages urbains
<span style="color: green;">█</span>	Paysages de vallons bocagers	<span style="color: orange;">█</span>	Paysages viticoles
<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> </span>	Communauté de communes		



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2017  
Source : © BD Topo - 2010

# Géographie physique du territoire

## Les unités paysagères ligériennes

Le paysage de la région des Pays de la Loire est décomposé en 50 unités paysagères nommées localement et classées en 10 familles principales.

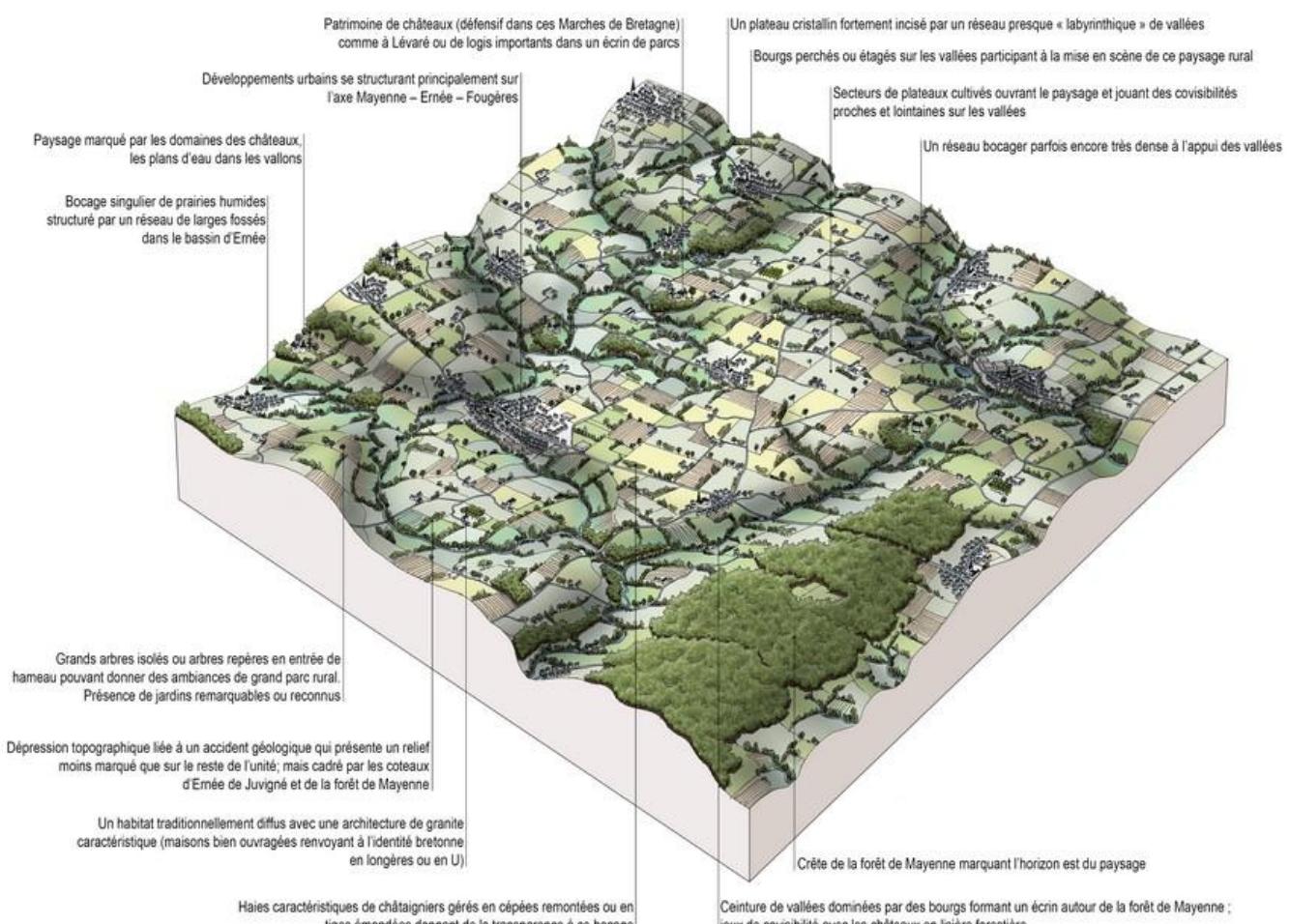
La communauté de communes de l'Ernée s'étend sur 3 unités paysagères de 2 familles différentes :

- Famille des paysages de plateaux bocagers mixtes :
  - **Les marches entre Maine et Bretagne** (65,4 % du territoire).
  - **Le bocage de la Haute-Mayenne** (4,1 % du territoire).
- Famille des paysages de vallons bocagers :
  - **Les vallées du pays de Laval** (30,5 % du territoire).

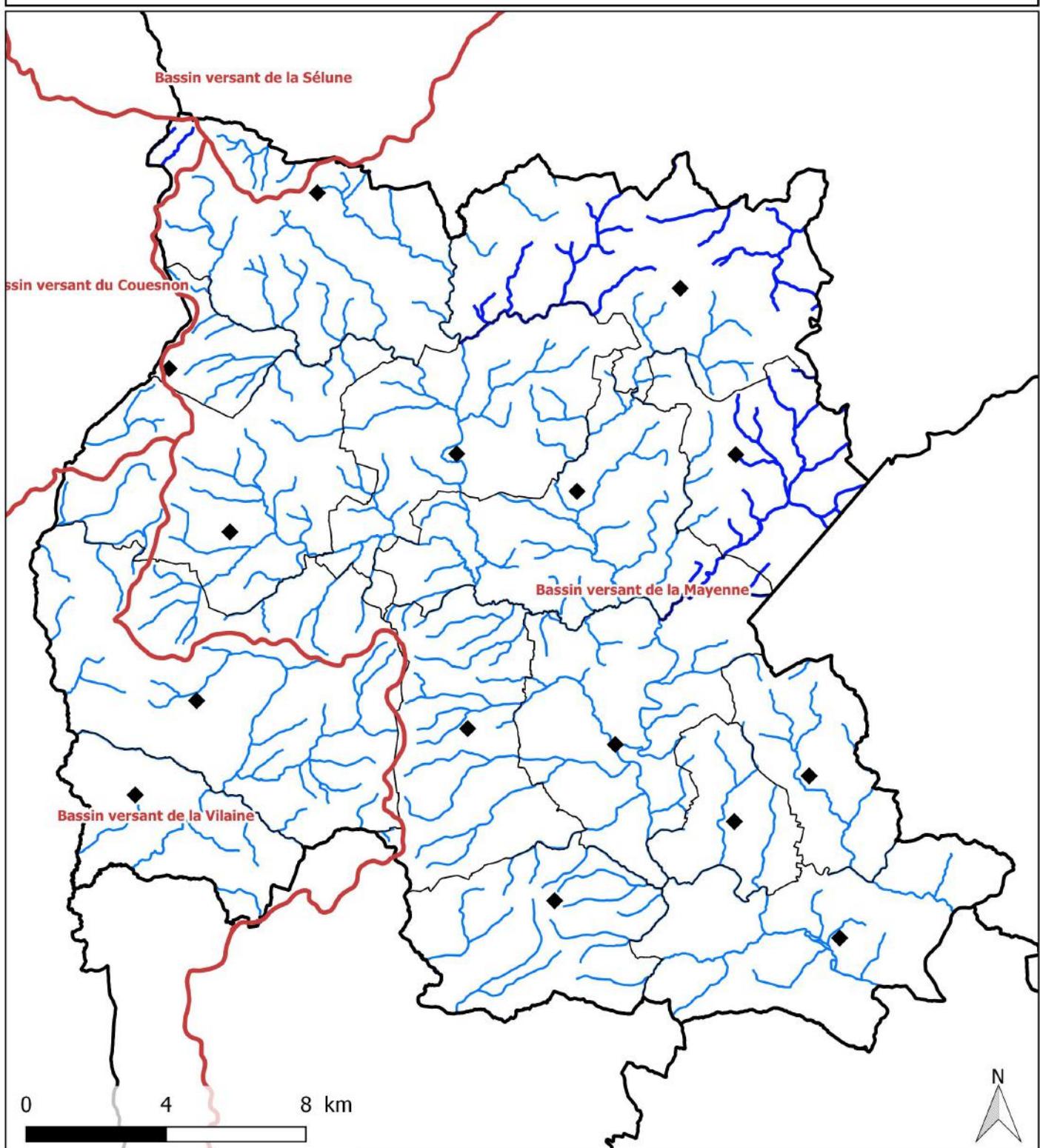
## L'essentiel

3 unités paysagères | Marches entre Maine et Bretagne | Vallées du pays de Laval | Bocage de la Haute-Mayenne.

Bloc-diagramme de l'unité paysagère des marches entre Maine et Bretagne (1)



## Les cours d'eau



- Cours d'eau
- Cours d'eau patrimoniaux
- Bassins versants

- | Limites                  |
|--------------------------|
| □ Communes               |
| ■ Communauté de Communes |
| ◆ Centres bourgs         |



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2017  
Source : © SDAGE Loire Bretagne - 2009

## Les cours d'eau

593 kilomètres linéaires de cours d'eau circulent sur le territoire de la communauté de communes de l'Ernée, répartis sur quatre bassins versants :

- Le bassin versant de la Mayenne (82 % du territoire)
- Le bassin versant de la Vilaine (15,6 % du territoire)
- Le bassin versant du Couesnon (1,5 % du territoire)
- Le bassin versant de la Sélune (0,9 % du territoire)

Parmis ces cours d'eau, cinq sont patrimoniaux et identifiés comme « réservoirs biologiques » dans le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Loire Bretagne. Il s'agit du ruisseau de la Perche (31 km sur le territoire), du ruisseau du Bois Béranger (19 km), du ruisseau des Messendières (10 km), du ruisseau de la Turlière (5 km) et du ruisseau de la Motte d'Ynée (4 km). Ces réservoirs biologiques abritent des populations de truite fario et d'écrevisse à pattes blanches.

## L'essentiel

593 km de cours d'eau | Bassin versant de la Mayenne | Bassin versant de la Vilaine | Bassin versant du Couesnon | Bassin versant de la Sélune | 5 cours d'eau « Réservoirs biologiques »

## Proportion de cours d'eau et réservoirs biologiques départementaux situés sur la communauté de communes de l'Ernée

<b>Linéaire de cours d'eau du département de la Mayenne</b>	5 428 km	
<b>Linéaire de cours d'eau de la CC de l'Ernée</b>	593 km	Soit 10,9% des cours d'eau de la Mayenne
<b>Linéaire de cours d'eau « Réservoirs biologiques » du département de la Mayenne</b>	1 020 km	
<b>Linéaire de cours d'eau « Réservoirs biologiques » de la Communauté de commune de l'Ernée</b>	69 km	Soit 6,8% des cours d'eau « Réservoirs biologiques » de la Mayenne

# Milieux naturels

## Les zones humides



0 4 8 km



### Limites

- Zones humides
- Cours d'eau
- Communes
- Communauté de communes de l'Ernée



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2017  
Sources : © DREAL 2011

## Les zones humides

Les zones humides sont des milieux qui abritent une forte biodiversité avec de nombreuses espèces patrimoniales. Elles sont menacées par le drainage et l'abandon de la gestion.

Sur le territoire de la communauté de communes de l'Ernée, 2052 ha de zones humides ont été localisés soit 4,23% du territoire.

La commune de Juvigné en possède le plus en quantité et en densité (363 ha en surface soit 5,81% du territoire). Ensuite ce sont les communes de Saint-Denis-de-Gastines et Andouillé qui en possèdent le plus en surface.

## L'essentiel

2025 ha soit 4,23% du territoire intercommunal

### Les zones humides par commune, surface et en proportion du territoire.

Classement par ordre d'importance :



Commune	Zone humide (ha)	% de la superficie du territoire
Andouillé	207	5,59
Chailland	107	2,99
Ernée	142	3,90
Juvigné	363	5,81
La Baconnière	101	3,63
La Bigottière	86	4,61
La Croixille	102	5,06
La Pellerine	13	1,55
Larchamp	103	2,49
Montenay	158	4,19
Saint-Denis-de-Gastines	240	4,90
Saint-Germain-le-Guillaume	46	3,41
Saint-Hilaire-du-Maine	97	3,18
Saint-Pierre-des-Landes	179	4,25
Vautorte	108	4,45
<b>CC de l'Ernée</b>	<b>2052</b>	<b>4,23</b>

# Milieux naturels

## Les étangs



### Limites

- Étangs
- Cours d'eau
- Communes
- Communauté de communes
- ◆ Centres bourgs



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2017  
Sources : © DREAL 2011

## Les étangs

La communauté de communes de l'Ernée possède 1021 étangs, recouvrant ainsi 239,9 hectares ce qui représente 0,49 % de la surface de la communauté de communes.

C'est la commune de Juvigné qui en possède le plus grand nombre (159) et la plus grande surface, 63,7 ha, soit plus d'1% de la surface de la commune en eau. La commune de Saint-Denis-de-Gastines vient en second par rapport à la surface de plan d'eau avec 27,1 ha parmi 88 étangs.

## L'essentiel

1021 étangs | 239,9 hectares | 0,49 % de la surface

### Nombre et superficie des étangs

(Source : DREAL 2009)

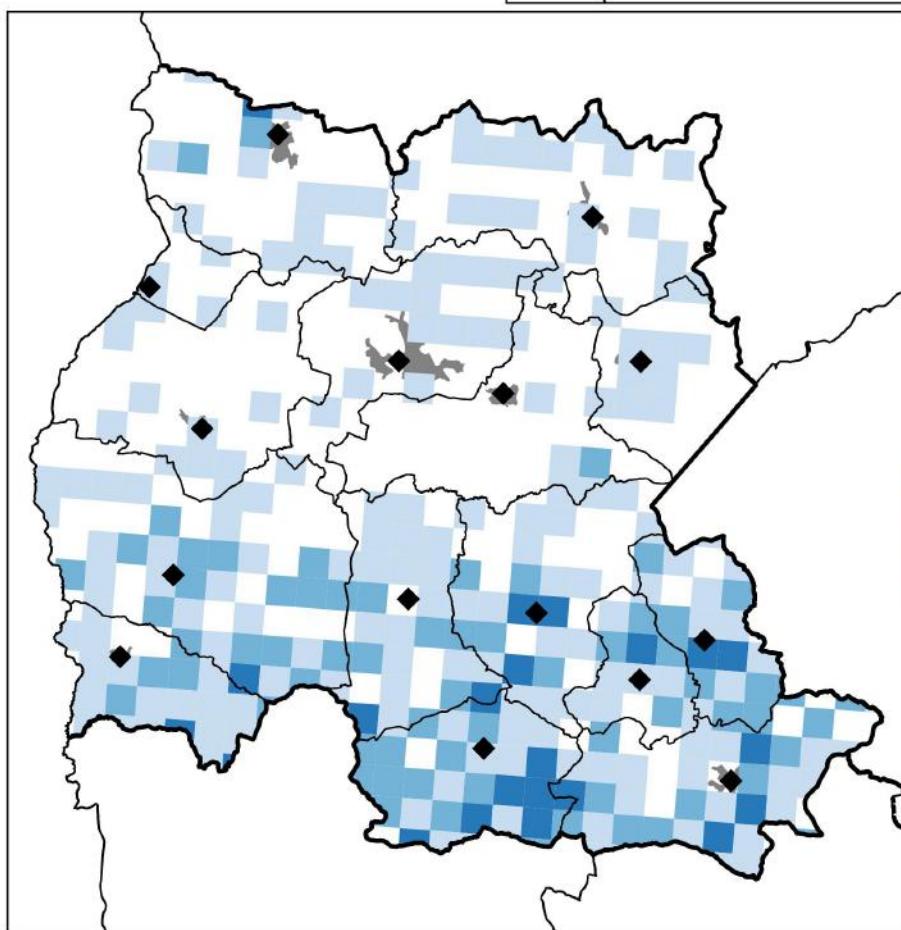
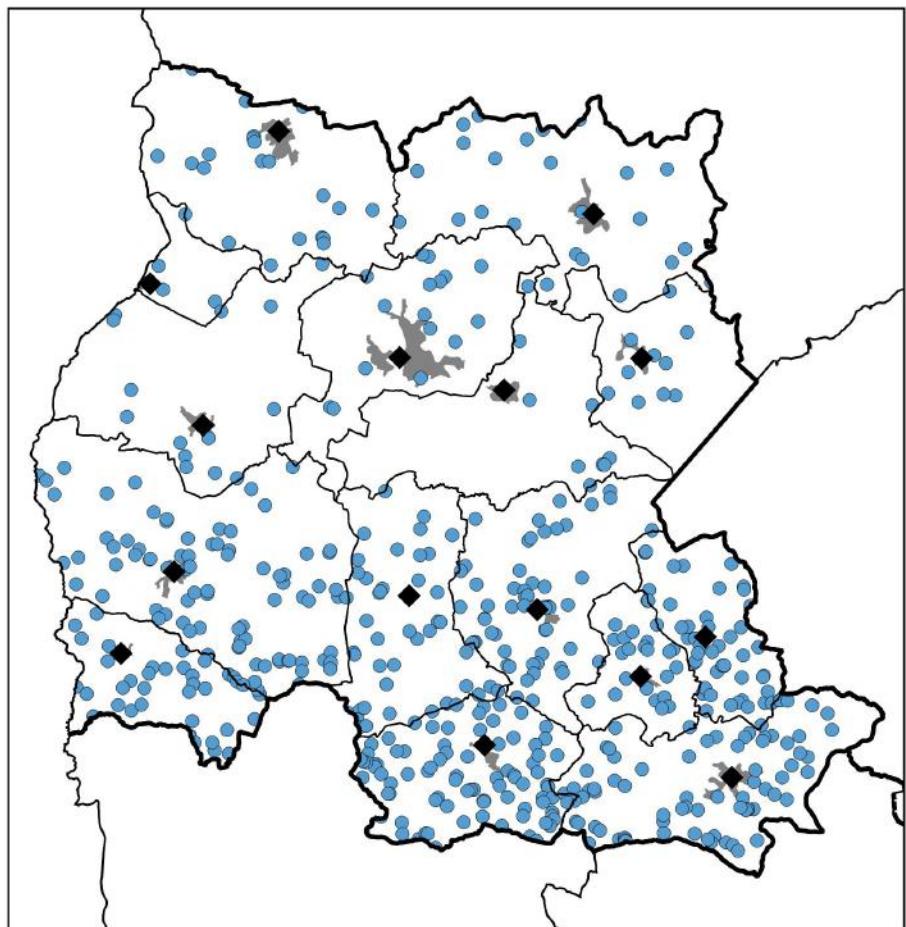
Classement par ordre d'importance :



Commune	Nombre	Superficie en ha	% de la superficie du territoire
Andouillé	78	10,0	0,269
Chailland	76	16,5	0,462
Ernée	64	11,3	0,311
Juvigné	159	63,7	1,019
La Baconnière	89	13,3	0,479
La Bigottièrre	50	9,0	0,481
La Croixille	63	7,7	0,381
La Pellerine	16	3,9	0,468
Larchamp	85	13,8	0,335
Montenay	42	10,4	0,277
Saint-Denis-de-Gastines	88	27,1	0,554
Saint-Germain-le-Guillaume	38	7,0	0,521
Saint-Hilaire-du-Maine	78	10,9	0,356
Saint-Pierre-des-Landes	53	23,3	0,553
Vautorte	42	11,8	0,484
<b>CC de l'Ernée</b>	<b>1021</b>	<b>239,9</b>	<b>0,494</b>

# Milieux naturels

## Les mares - CC de l'Ernée



● Mares

Limites

□ Communes

■ Communauté de communes

■ Zones urbaines

◆ Centres bourgs

Nombre de mares (mailles de 1x1 km)

0

1 à 2

3 à 5

6 à 8

Plus de 9

0

6

12 km



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2017 ; Source : © FRC des Pays de la Loire - 2009

## Les mares

La communauté de communes de l'Ernée possède 537 mares soit en moyenne 1,1 mares au kilomètre carré ce qui est en dessous de la densité moyenne du département de la Mayenne qui est de 1,7 mares au kilomètre carré.

C'est la commune de la Baconnière qui en possède le plus, à la fois en nombre (83) et en densité (3 mares / km<sup>2</sup>) suivie de la commune de Juvigné (82) et d'Andouillé (73). A l'inverse, la commune de La Pellerine est la commune ayant le moins de mares (3) suivie de la commune de Montenay (9).

À l'échelle intercommunale, les mares sont inégalement réparties sur le territoire. Il existe une fracture franche entre le nord et le sud de la communauté de communes où le nombre de mares y est plus important.

## L'essentiel

537 mares | 1,1 mares / km<sup>2</sup>.

### Les mares par commune, nombre et densité au km<sup>2</sup>.

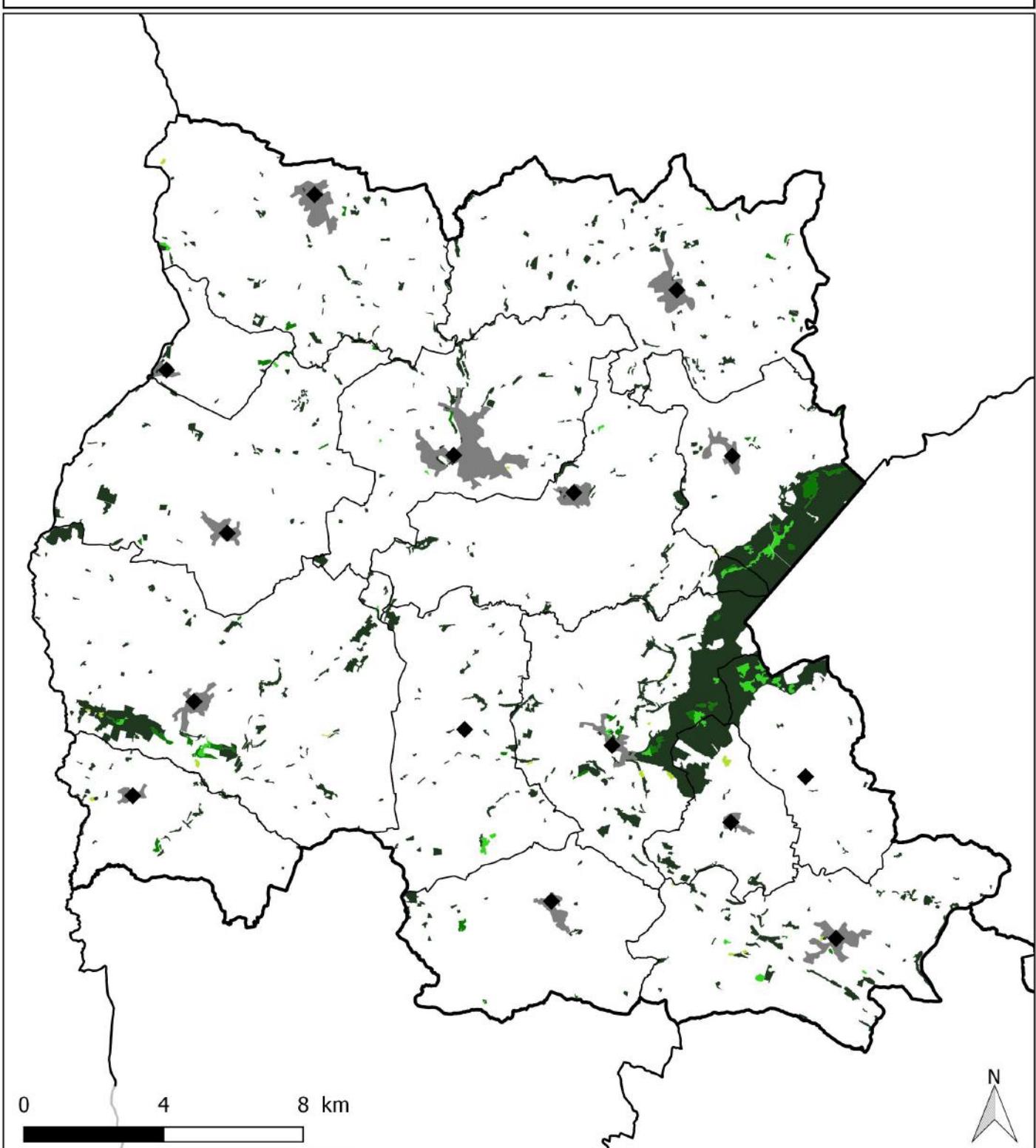
Classement par ordre d'importance :



Commune	Nombre de mares	Densité / km <sup>2</sup>
Andouillé	73	2,0
Chailland	55	1,5
Ernée	15	0,4
Juvigné	82	1,3
La Baconnière	83	3,0
La Bigottièr	48	2,6
La Croixille	36	1,8
La Pellerine	3	0,4
Larchamp	24	0,6
Montenay	9	0,2
Saint-Denis-de-Gastines	21	0,4
Saint-Germain-le-Guillaume	24	1,8
Saint-Hilaire-du-Maine	40	1,3
Saint-Pierre-des-Landes	14	0,3
Vautorte	10	0,4
<b>CC de l'Ernée</b>	<b>537</b>	<b>1,1</b>

# Milieux naturels

## Les boisements - CC de l'Ernée



### Types de boisements

- Forêt fermée de feuillus
- Forêt fermée de conifères
- Forêt fermée mixte
- Forêt ouverte

### Limites

- Communes
- Communauté de communes
- Centres bourgs



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2017  
Source : BD Topo - 2010

## Les boisements

La communauté de communes de l'Ernée possède 3 218 hectares de surface boisée ce qui représente 6,6% de la surface de la communauté de communes.

La Forêt de Mayenne est située en partie sur la communauté de communes de l'Ernée, à l'Est du territoire. Les communes de Chailland et de Vautorte sont les plus boisées de la communauté de communes avec respectivement 21,6% et 24,6% de la surface des communes en boisement.

## L'essentiel

3 218 ha de boisements | 6,6% du territoire | Forêt de Mayenne à l'Est

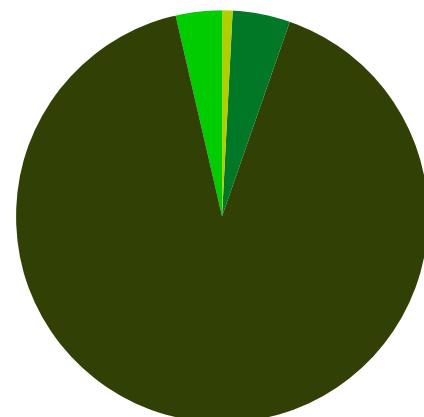
### Les boisements par commune et surface en hectare.

Classement par ordre d'importance :



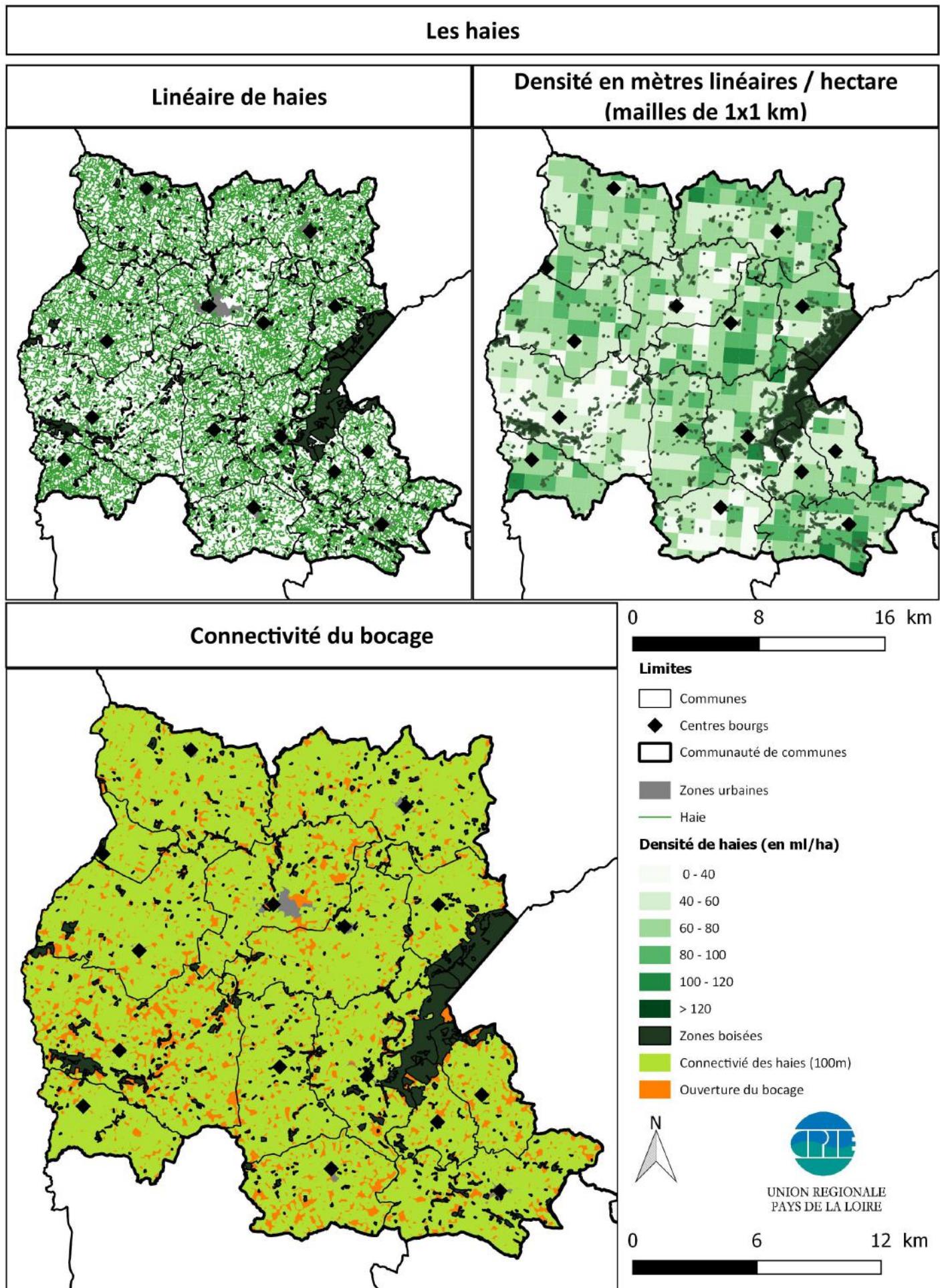
Commune	Total surface boisée (ha)	% de la superficie
Andouillé	160	4,3
Chailland	772,9	21,6
Ernée	101,3	2,8
Juvigné	378,2	6
La Baconnière	37,8	1,4
La Bigottière	238,9	12,8
La Croixille	42,3	2,1
La Pellerine	20,4	2,4
Larchamp	104,5	2,5
Montenay	213	5,7
Saint-Denis-de-Gastines	138,6	2,8
Saint-Germain-le-Guillaume	219,2	16,3
Saint-Hilaire-du-Maine	94,5	3,1
Saint-Pierre-des-Landes	99,9	2,4
Vautorte	596,9	24,6
<b>CC de l'Ernée</b>	<b>3218,2</b>	<b>6,6</b>

### Types de boisement sur le territoire



■ Forêt fermée de conifères ■ Forêt fermée de feuillus  
■ Forêt fermée mixte ■ Forêt ouverte

# Milieux naturels



Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine ; Source : FRC des Pays de la Loire - 2009

## Les haies

La communauté de communes de l'Ernée possède 3 103 km de linéaire de haies. En terme de densité la communauté de communes possède 80,1 mètres linéaires de haies par hectare de Surface Agricole Utile (SAU), ce qui est au dessus de la moyenne départementale de 78,8 ml/ha de SAU.

C'est la commune d'Andouillé qui possède la plus grande densité de haies (98,6 ml/ha de SAU) suivie de la Croixille (97,8 ml/ha de SAU) et la Pellerine (95 ml/ha de SAU).

A l'inverse, la commune de Juvigné possède le bocage le plus ouvert avec 55,4 ml/ha de SAU et 287 km de linéaire de haies.

## L'essentiel

3 103 km de haies | 80,1 ml / ha de SAU | Supérieur à la moyenne départementale (78,8 ml/ha de SAU)

### Les haies par commune, linéaire de haies et densité en mètres linéaires par hectare de Surface Agricole Utile (SAU).

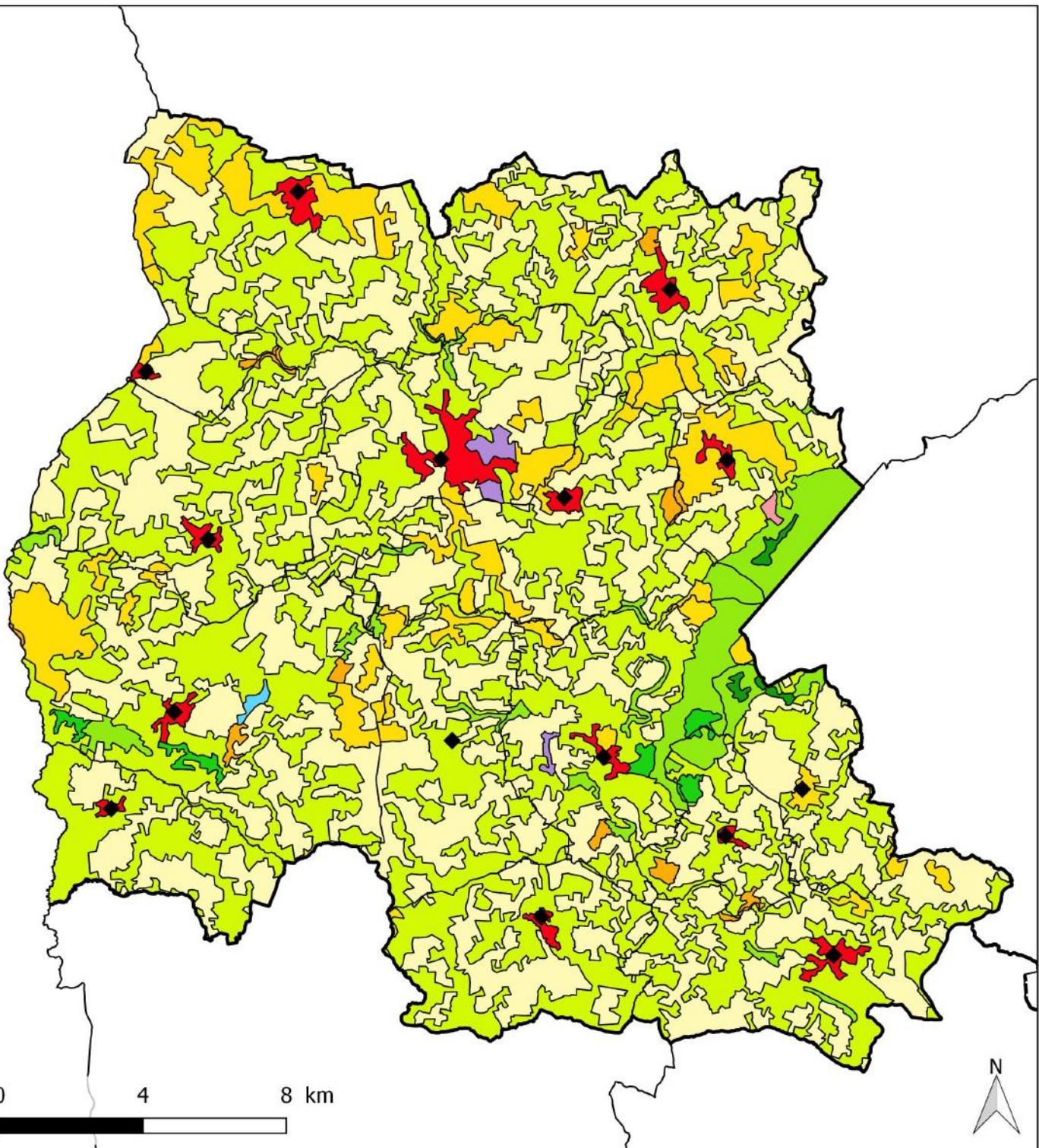
Classement par ordre d'importance :



Commune	Linéaire de haie	Densité de haies (ml/ha de SAU)
Andouillé	289 832	98,6
Chailland	201 150	86,8
Ernée	214 231	76,8
Juvigné	287 152	55,4
La Baconnière	144 003	66,1
La Bigottièrē	98 733	68,1
La Croixille	158 375	97,8
La Pellerine	65 622	95,0
Larchamp	277 794	77,8
Montenay	276 801	89,8
Saint-Denis-de-Gastines	361 636	86,6
Saint-Germain-le-Guillaume	79 075	85,9
Saint-Hilaire-du-Maine	225 645	85,9
Saint-Pierre-des-Landes	289 745	79,6
Vautorte	133 311	86,1
<b>CC de l'Ernée</b>	<b>3 103 105</b>	<b>80,1</b>

# Aménagement du territoire

## Occupation du sol Corine Land Cover - CC de l'Ernée



- |                          |  |
|--------------------------|--|
| Vergers et petits fruits | Prairies   |
| Forêts de conifères      | Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants |
| Forêts de feuillus       | Systèmes culturaux et parcellaires complexes   |
| Forêts mélangées         | Terres arables hors périmètres d'irrigation  |
| Plans d'eau              | Tissu urbain   |
| Communes                 | Communauté de communes   |

- |  |
|--|
| Equipements sportifs et de loisirs     |
| Extraction de matériaux                |
| Zones industrielles et commerciales    |
| Réseaux routier, ferroviaire et aérien |



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2017  
Source : © Corine Land Cover - 2012

# Aménagement du territoire

## L'occupation du sol – Corine Land Cover

Sur la communauté de communes de l'Ernée, deux types d'occupation du sol dominent :

- Les prairies avec 42,5 % du territoire (20 620 ha).
- Les terres arables hors périmètres d'irrigation avec 41,5% du territoire (20 139 ha).

Ces deux types d'occupation représentent 84 % du territoire. Les systèmes culturaux et parcellaires complexes représentent le troisième type d'occupation avec 8,2 % du territoire.

## L'essentiel

2 types d'occupation du sol | Prairies – 42,5% | Terres arables hors périmètres d'irrigation – 41,5 %

## Occupation du sol sur la communauté de communes de l'Ernée, en hectare et en %.

Classement par ordre d'importance :

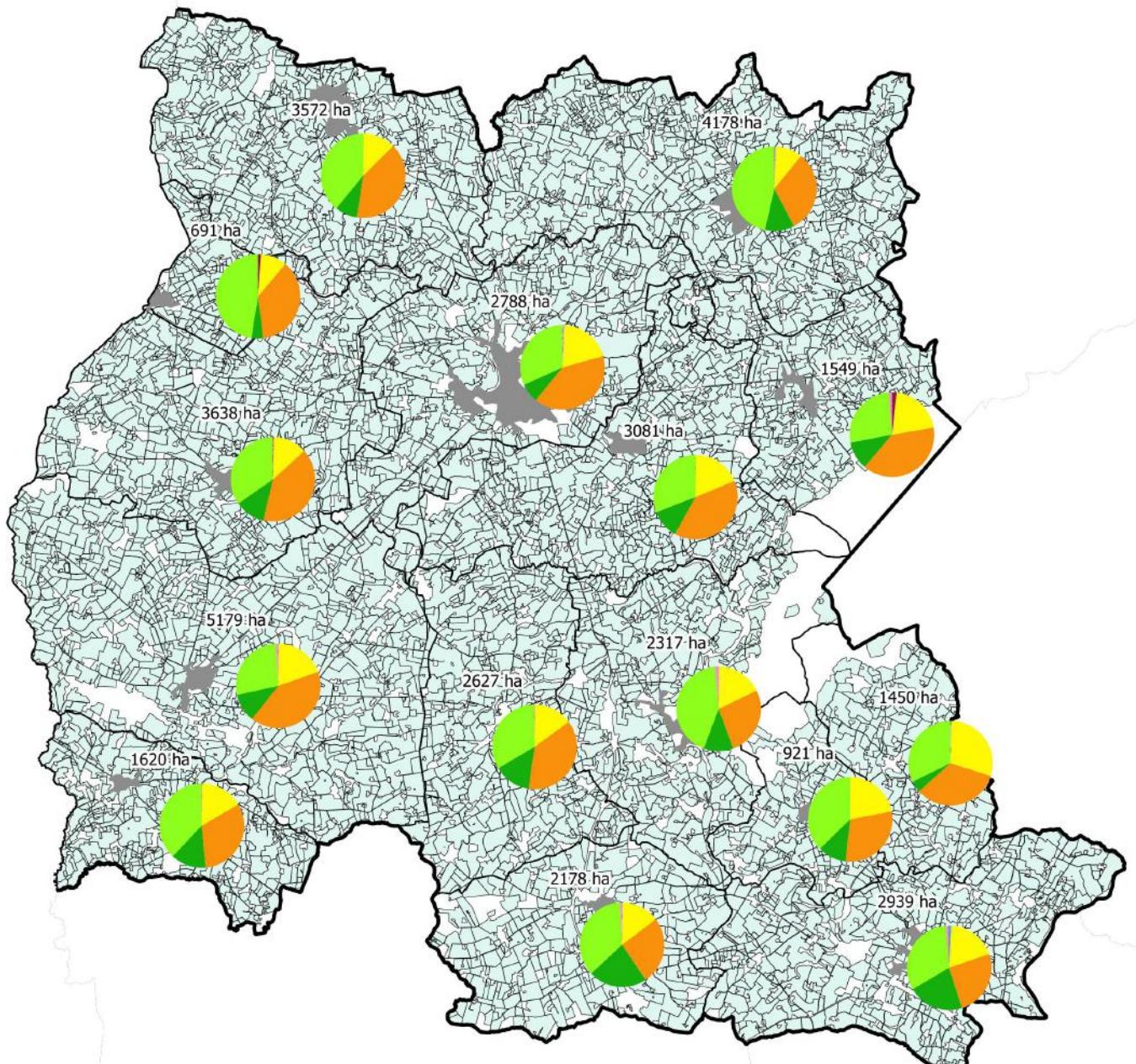


Code CORINE Land Cover	Superficie (ha)	% de la superficie du territoire
Equipements sportifs et de loisirs	26	0,1
Forets de conifères	88	0,2
Forets de feuillus	1 993	4,1
Forets melangees	245	0,5
Plans d'eau	35	0,1
Prairies	20 620	42,5
Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants	293	0,6
Systèmes culturaux et parcellaires complexes	3 958	8,2
Terres arables hors périmètres d'irrigation	20 139	41,5
Tissu urbain discontinu	986	2,0
Zones industrielles et commerciales	143	0,3

*Le programme CORINE Land Cover piloté par l'Agence européenne pour l'environnement permet de cartographier l'occupation du territoire des 39 états européens à partir d'une même nomenclature.*

# Aménagement du territoire

## Le Registre Parcellaire Graphique (RPG) de 2014



0      4      8 km



### Registre Parcellaire Graphique 2014

Protagineux	Céréales
Oléagineux	Gel
Prairies temporaires	Autres cultures
Prairies permanentes	Autres utilisations
Maïs	

### Limites

Communes
Communauté de communes de l'Ernée
Zones urbaines
Registre Parcellaire Graphique 2014



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2017  
Sources : © BD Topo - 2014 ; © DDT 53 - RPG 2014

# Aménagement du territoire

## Le Registre Parcellaire Graphique (RPG)

En 2014, ce sont 38 728 hectares qui sont concernés par un usage agricole, ce qui représente 79,8 % de la surface de la communauté de communes de l'Ernée.

Les cultures de maïs représentent 35,4 % de la surface agricole déclarée sur la communauté de communes et les céréales en représentent 16,6 %.

12 % des surfaces agricoles sont déclarées en prairies permanentes et 35,1 % en prairies temporaires, ce qui fait un total de 47,1 % de prairies sur le territoire de la communauté de communes de l'Ernée. La surface de prairies permanentes a fortement diminué au cours des 20 dernières années : 16 724 ha en 1998 et 4 652 en 2014 soit une diminution de 72,2 %.

## L'essentiel

79,8 % du territoire en surface agricole | Diminution de 72,2% de surface de prairies permanentes | 35,4% de la surface agricole en maïs

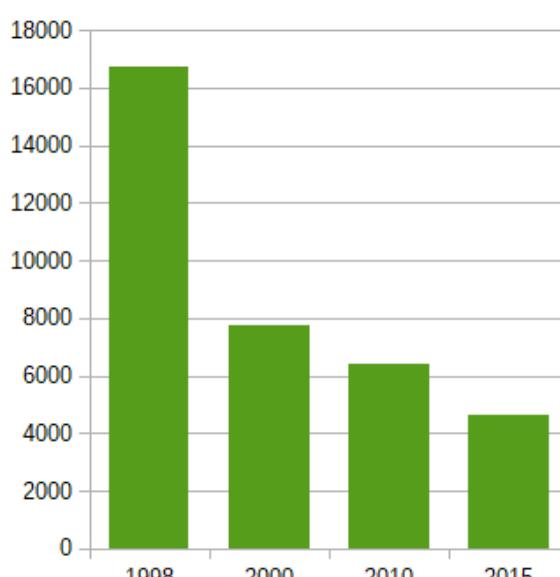
## Exploitation du sol sur la communauté de communes en hectare et en %

Classement par ordre d'importance :

1    2    3

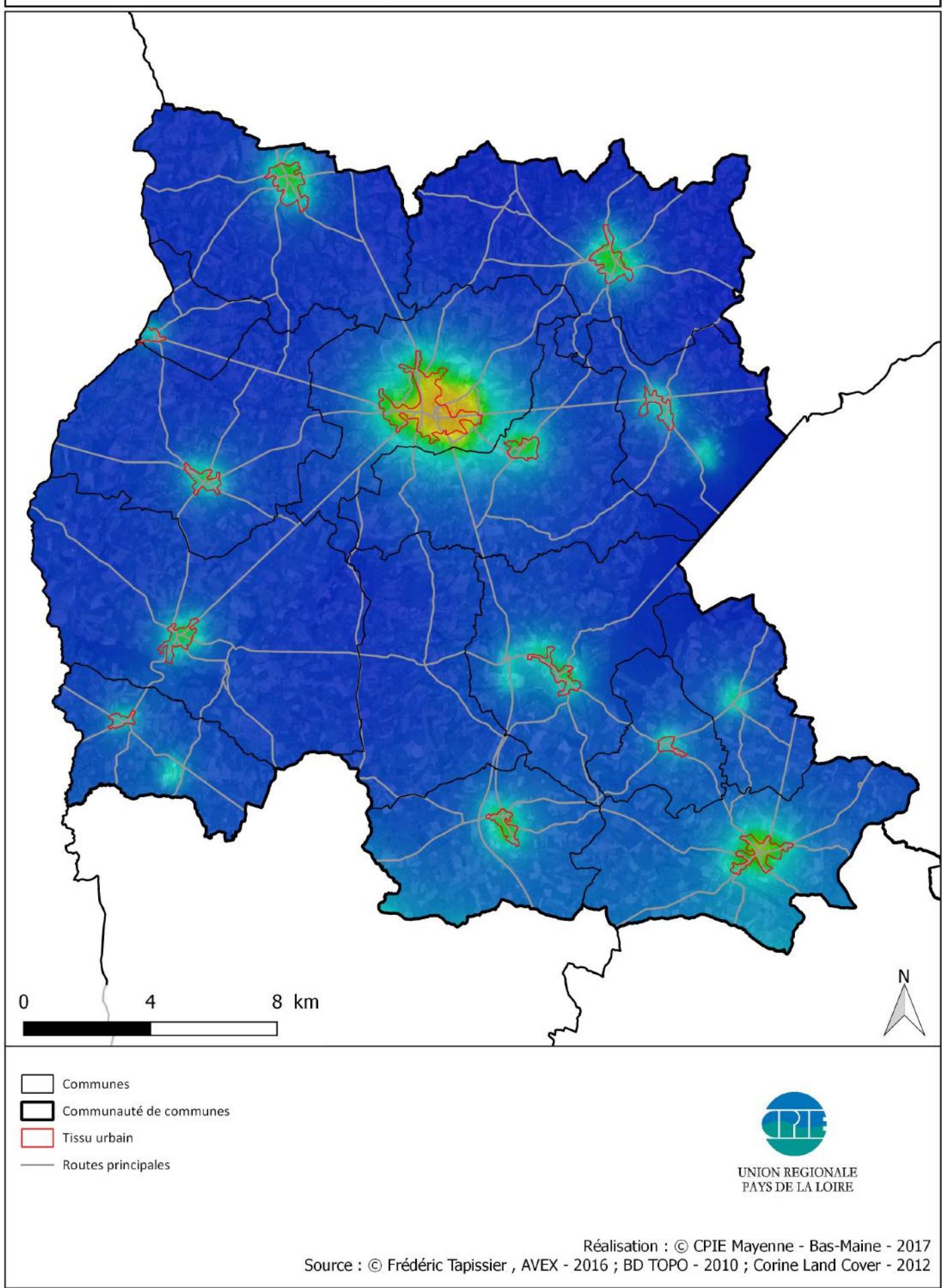
Exploitation du sol	Surface (ha)	Proportion de la surface agricole	Proportion sur la surface de la communauté de communes
Céréales	6 440	16,6%	13,3%
Maïs	13 712	35,4%	28,3%
Prairies permanentes	4 652	12,0%	9,6%
Prairies temporaires	13 605	35,1%	28,0%
Autres	319	0,8%	0,7%
<b>Total</b>	<b>38 728</b>	<b>100,0%</b>	<b>79,8%</b>

## Évolution des surfaces de prairies permanentes de 1998 à 2014 (en hectare)



# Aménagement du territoire

## La pollution lumineuse



## Les pollutions lumineuses

Dans la communauté de communes de l'Ernée, la ville ayant les valeurs de pollution lumineuse les plus importantes est la commune d'Ernée (orange). Seule la commune de Saint-Hilaire-du-Maine ne semble pas concernée par la pollution lumineuse et reste uniformément en bleu.

La zone industrielle au bord de la D31 sur la commune de Chailland et la carrière d'extraction de la Croixille sont également des secteurs concernés par la pollution lumineuse.

### Légende de la carte visuelle



**Blanc** : Pollution lumineuse très puissante et omniprésente. Typique des très grands centres urbains et grandes métropoles régionales et nationales.

**Magenta** : Les principales constellations commencent à être reconnaissables.

**Rouge** : Les constellations et quelques étoiles supplémentaires apparaissent. Au télescope, certains Messier se laissent apercevoir.

**Orange** : La pollution est omniprésente, mais quelques coins de ciel plus noir apparaissent ; typiquement moyenne banlieue.

**Jaune** : Pollution lumineuse encore forte. La Voie Lactée peut apparaître dans de très bonnes conditions.

**Vert** : Grande banlieue tranquille, faubourgs des métropoles. Voie Lactée souvent perceptible, mais très sensible encore aux conditions atmosphériques.

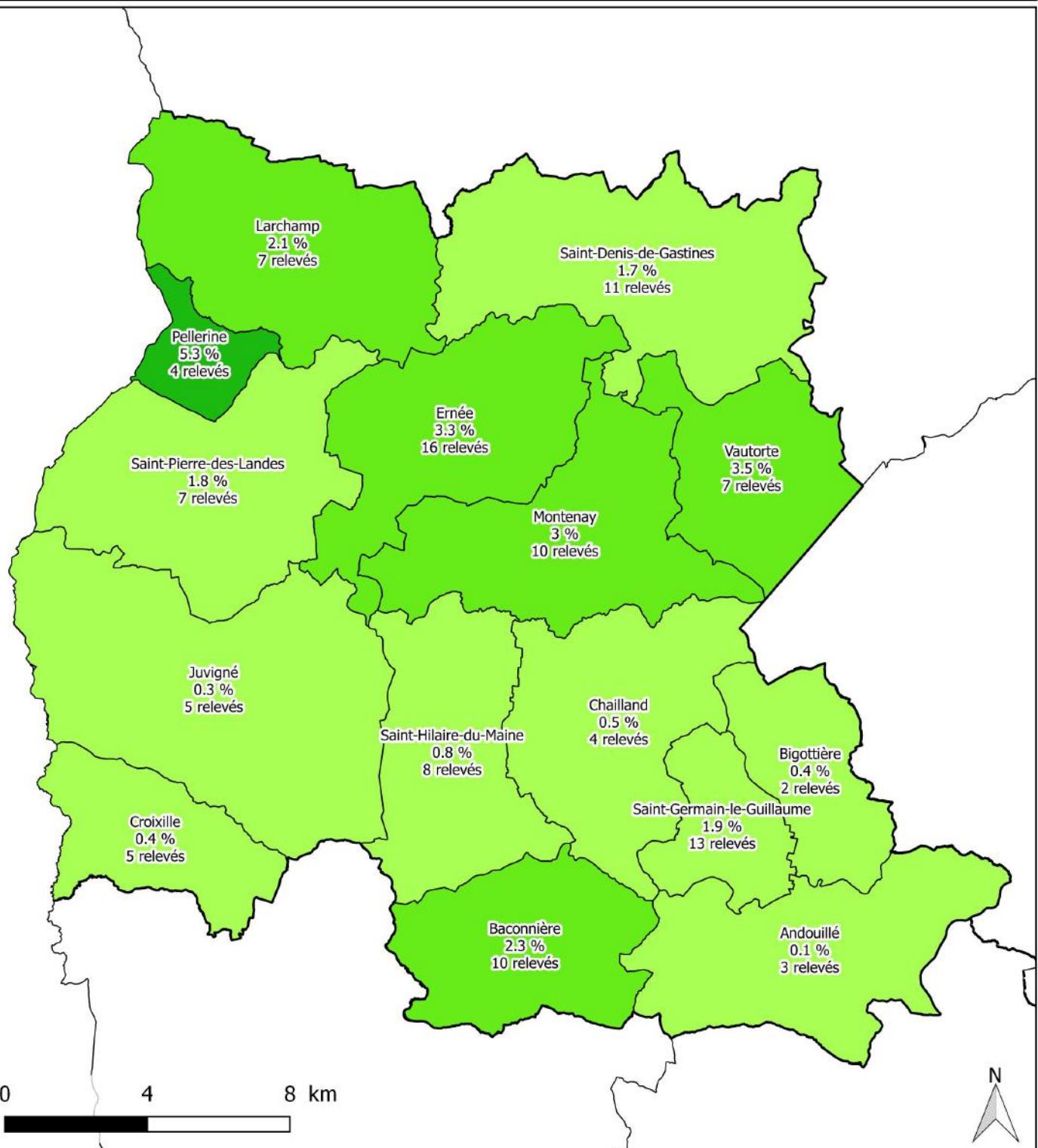
**Cyan** : La Voie Lactée est visible la plupart du temps (en fonction des conditions climatiques) mais sans éclat, elle se distingue sans plus.

**Bleu** : Bon ciel, la Voie Lactée se détache assez nettement, on commence à avoir la sensation d'un bon ciel, néanmoins, des sources éparses de pollution lumineuse sabotent encore le ciel ici et là.

**Bleu nuit** : Bon ciel, la Voie Lactée est présente et assez puissante, les halos lumineux sont très lointains et dispersés, ils n'affectent pas notoirement la qualité du ciel.

# Biodiversité

## Pression d'inventaires des plantes à fleurs et fougères par le Conservatoire Botanique de Brest depuis 2000



Pourcentage de la superficie communale couverte par les inventaires

- > 1 - 2 %
- > 2 - 4 %
- > 4 %

Limites

- Communes
- Communauté de communes



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2017  
Source : © CBN Brest - 2017

## Les inventaires de plantes à fleurs et fougères par le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB) depuis 2000

108 relevés de terrain ont été effectués sur la communauté de communes de l'Ernée depuis 2000. C'est la commune de la Pellerine qui est la plus couverte avec 5,3% de la commune inventoriée. C'est sur la commune de la Baconnière que le plus de plantes à été dénombré avec 414 espèces différentes en 10 relevés.

Sur le territoire de la communauté de communes de l'Ernée, le nombre moyen de relevé par commune est de 7,2 ce qui est bien en dessous de la moyenne départementale qui est de 10. Les analyses sont par conséquent à prendre avec précaution, en l'état des connaissances disponibles.

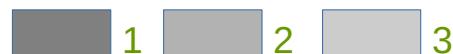
### L'essentiel

108 relevés de terrain | 5,3 % de recouvrement | Manque de connaissances sur le territoire

### Les inventaires des plantes à fleurs et fougères par le CBNB en % de recouvrement, nombre de relevés et nombre de plantes.

Source : CBNB - 2017

Classement par ordre d'importance :

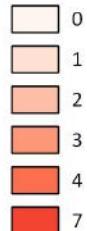


Commune	% de recouvrement	Nombre de relevés	Nombre de plantes observées
Andouillé	0,1	3	15
Chailland	0,5	4	152
Ernée	3,3	16	324
Juvigné	0,3	5	42
La Baconnière	2,3	10	414
La Bigottière	0,4	2	2
La Croixille	0,4	5	214
La Pellerine	5,3	4	254
Larchamp	2,1	7	258
Montenay	3	10	390
Saint-Denis-de-Gastines	1,7	11	220
Saint-Germain-le-Guillaume	1,9	13	349
Saint-Hilaire-du-Maine	0,8	8	299
Saint-Pierre-des-Landes	1,8	7	324
Vautorte	3,5	7	144
<b>CC de l'Ernée</b>	<b>5,3</b>	<b>108</b>	

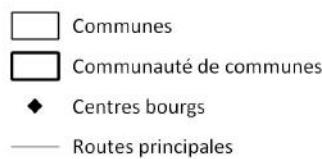
# Biodiversité

## Les plantes patrimoniales recensées par le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB) depuis 2000

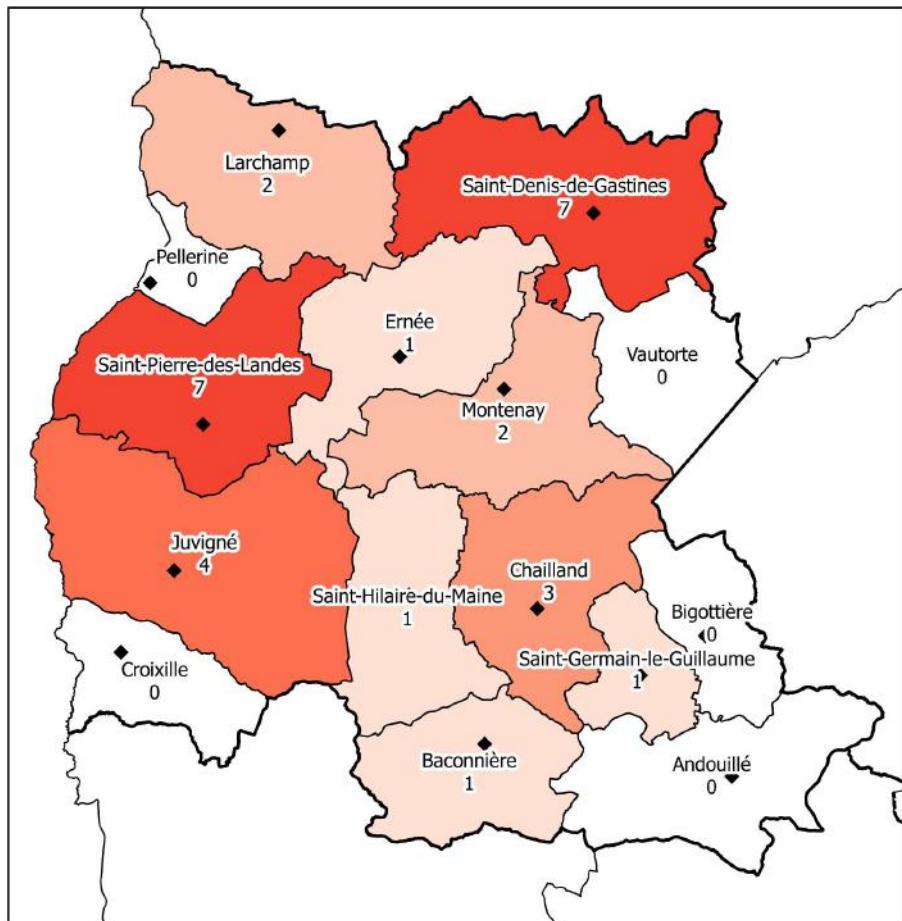
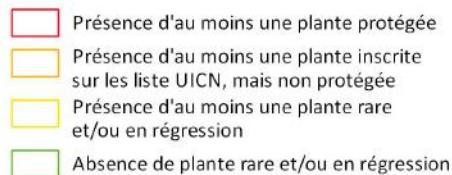
### Nombre de plantes patrimoniales



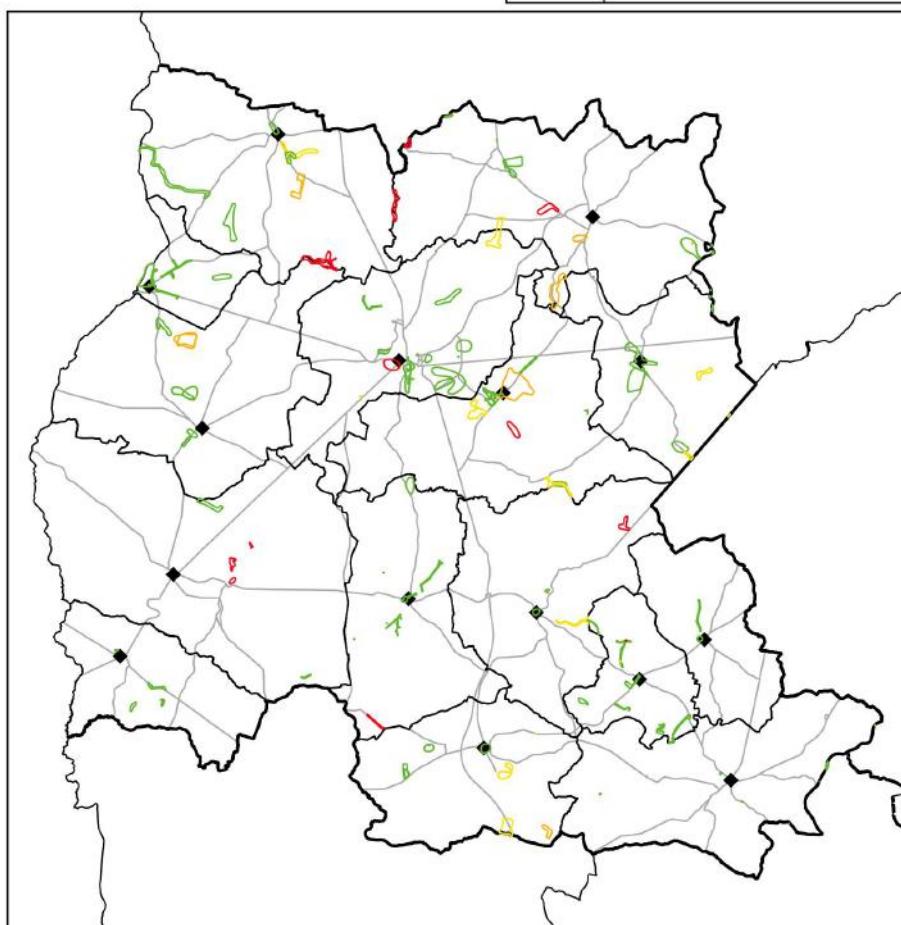
### Limites



### Présence d'espèces protégées, menacées, rares ou en régression



0 6 12 km



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine -  
2017 ; Source : © CBN Brest - 2017

## Les plantes patrimoniales recensées par le CBNB depuis 2000

Cette catégorie comprend les plantes qui sont menacées et/ou protégées. Selon les listes et les territoires, une plante protégée n'est pas forcément considérée comme menacée et inversement.

Sur la communauté de communes de l'Ernée, 21 plantes patrimoniales ont été observées par le Conservatoire Botanique National de Brest depuis 2000. Parmis celles-ci, 18 sont menacées et 8 sont protégées. Le nombre moyen de plantes menacées et/ou protégées par commune est de 2, ce qui correspond à la moyenne départementale.

Ce sont les communes de Saint-Pierre-des-Landes et de Saint-Denis-de-Gastines qui possèdent le plus d'espèces patrimoniales.

Ces résultats sont à relativiser du fait d'une pression d'inventaire insuffisante sur le territoire pour avoir une vision complète des enjeux de conservation de la flore sauvage.

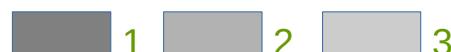
### L'essentiel

21 plantes patrimoniales | 8 plantes protégées

### Les plantes protégées et menacées recensées par le CBNB, par commune, à l'échelle intercommunale et départementale.

Source : CBNB - 2017

Classement par ordre d'importance :



Commune	Nombre de plantes protégées	Nombre de plantes menacées
Andouillé	0	0
Chailland	1	2
Ernée	1	1
Juvigné	3	4
La Baconnière	0	1
La Bigottièrè	0	0
La Croixille	0	0
La Pellerine	0	0
Larchamp	2	2
Montenay	1	2
Saint-Denis-de-Gastines	2	6
Saint-Germain-le-Guillaume	1	0
Saint-Hilaire-du-Maine	1	0
Saint-Pierre-des-Landes	3	6
Vautorte	0	0
<b>CC de l'Ernée</b>	<b>8</b>	<b>18</b>
<b>Département de la Mayenne</b>	<b>50</b>	<b>136</b>

# Biodiversité

## Les plantes messicoles recensées par le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB) depuis 2000

Nombre de plantes messicoles recensées par commune

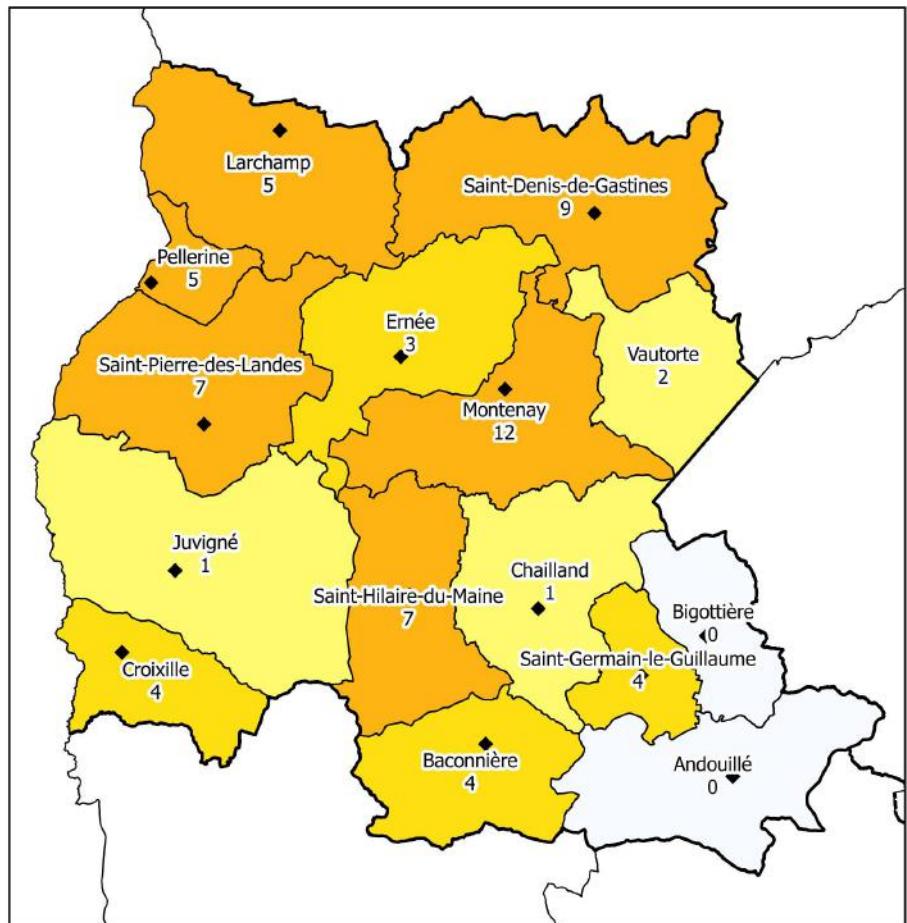
- 0
- 1 - 2
- 3 - 4
- > 4

Limites

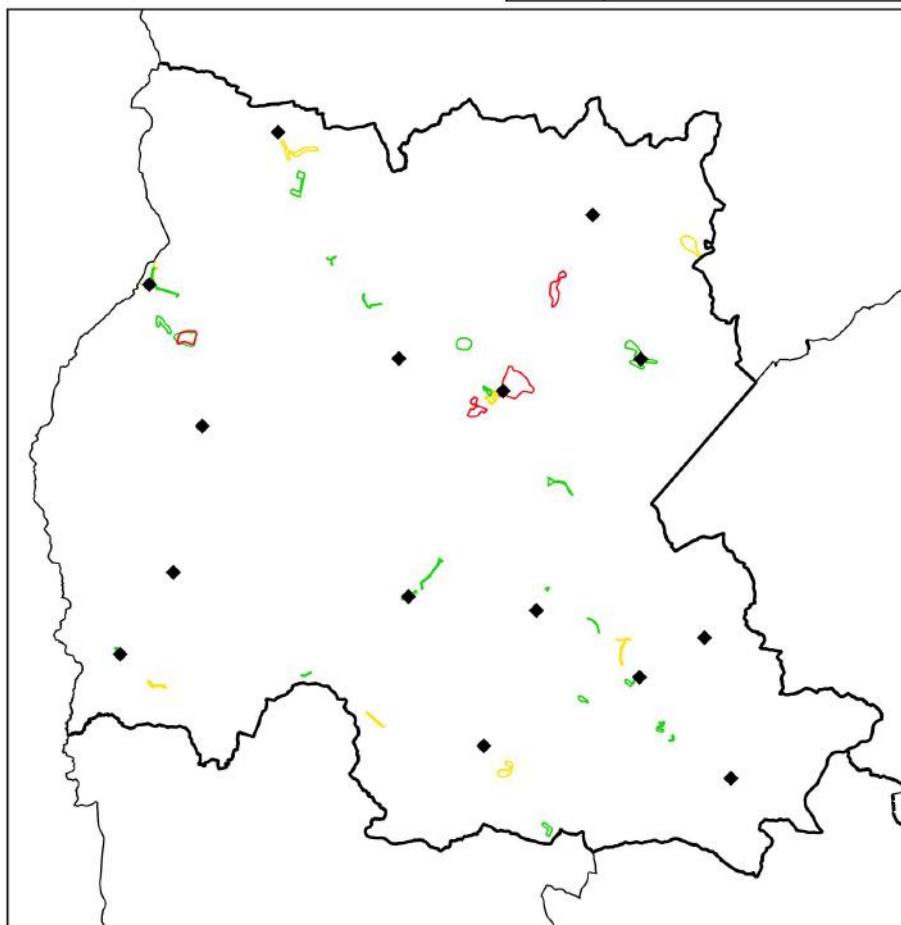
- Communes
- Communauté de communes
- Centres bourgs

Nombre de plantes messicoles par inventaire

- 1 - 2
- 3 - 4
- > 4



0 6 12 km



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2017 ; Source : © CBNB - 2017

## Les plantes messicoles recensées par le CBNB depuis 2000

Le nombre moyen de plantes messicoles par commune est de 4 sur la communauté de communes de l'Ernée alors que la moyenne mayennaise est de 5. C'est la commune de Montenay qui en compte le plus (12), puis Saint-Denis-de-Gastines (9), Saint-Pierre-des-Landes (7) et Saint-Hilaire-du-Maine (7). A l'inverse, les communes d'Andouillé et de la Bigottière n'en n'ont aucune, mais rappelons qu'il s'agit de communes déficitaires en inventaires.

### L'essentiel

4 espèces messicoles / commune en moyenne | 12 espèces à Montenay

#### Le nombre de plantes messicoles par commune.

Source : CBNB - 2017

Classement par ordre d'importance :



Commune	Nombre de relevés avec au moins une plante messicole	Nombre de plantes messicoles
Andouillé	0	0
Chailland	1	1
Ernée	2	3
Juvigné	1	1
La Baconnière	2	4
La Bigottière	0	0
La Croixille	2	4
La Pellerine	2	5
Larchamp	2	5
Montenay	4	12
Saint-Denis-de-Gastines	2	9
Saint-Germain-le-Guillaume	7	4
Saint-Hilaire-du-Maine	3	7
Saint-Pierre-des-Landes	3	7
Vautorte	1	2

*Une plante messicole est une plante sauvage et spontanée, le plus souvent annuelle, qui pousse préférentiellement dans les cultures d'hiver (céréales, colza), dont elle suit le cycle de développement, sans y avoir été semée.*

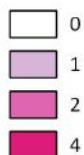
*Ces plantes ont subi l'intensification agricole et ont donc régressé drastiquement dans toute l'Europe. Leur présence témoigne de la richesse et de la diversité écologique de l'agro-système : elles hébergent ou nourrissent certains pollinisateurs ou auxiliaires des cultures.*

*Sont ici prises en compte les plantes inscrites sur la liste des 116 plantes messicoles en Pays de la Loire (Mesnage C., 2015).*

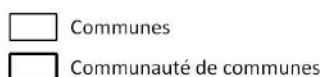
# Biodiversité

## Les plantes invasives recensées par le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB) depuis 2000

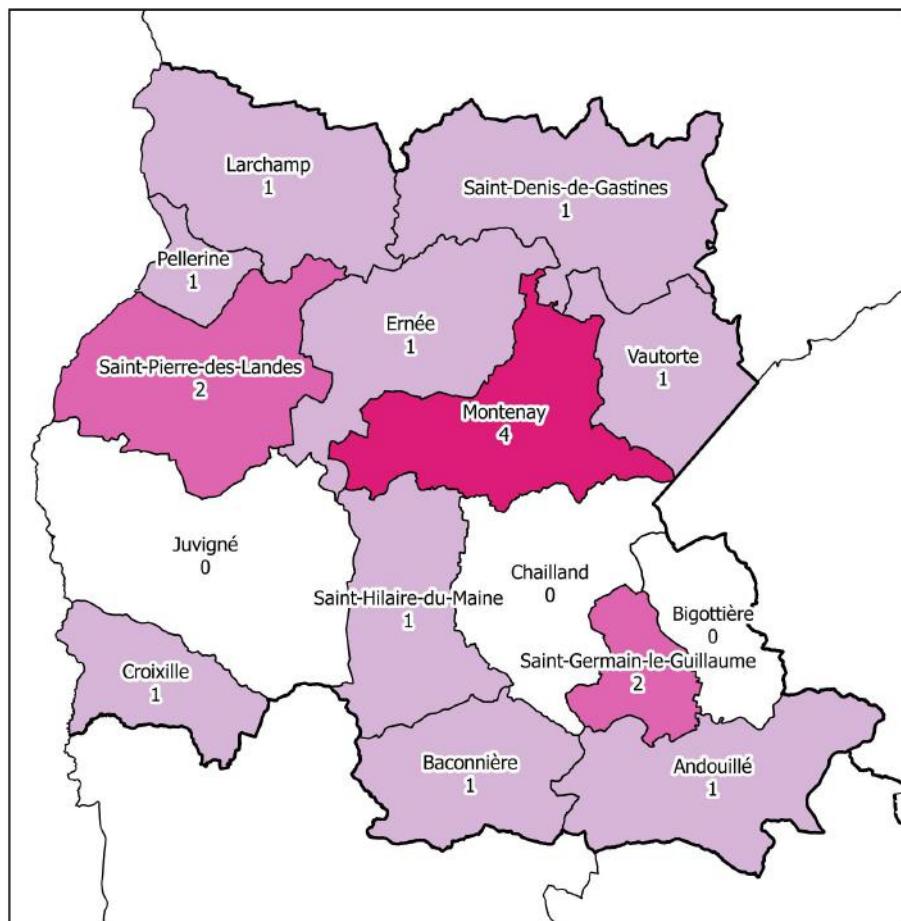
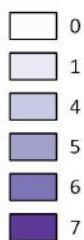
Nombre de plantes invasives avérées



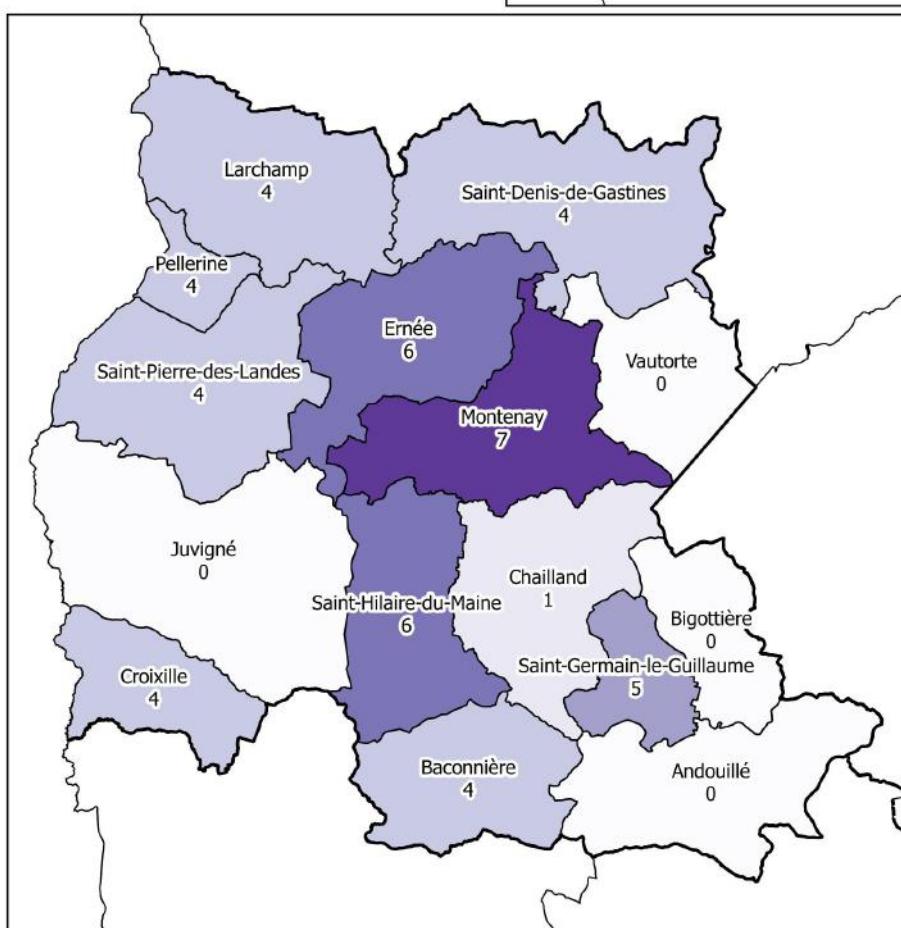
Limites



Nombre de plantes invasives potentielles



0 6 12 km



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine -  
2017 ; Source : © CBN Brest - 2017

## Les plantes invasives recensées par le CBNB depuis 2000

18 plantes invasives sont connues sur la communauté de communes de l'Ernée : 13 invasives potentielles et 5 invasives avérées.

Ces chiffres sont semblables aux moyennes départementales.

Le fait qu'aucune plante invasive ou à surveiller ne soit mentionnée sur certaine commune doit être nuancé par la connaissance insuffisante de la flore de ces communes.

Les plantes invasives avérées présentes sur le territoire sont la renouée du Japon, le robinier faux-accacia, la lentille d'eau minuscule, le bident feuillé et l'Éragrostis en peigne

## L'essentiel

18 plantes invasives | 13 plantes invasives potentielles | 5 plantes invasives avérées

### Le nombre de plantes invasives par commune.

Source : CBNB - 2017

Classement par ordre d'importance :



Commune	Nombre de plantes invasives avérées	Nombre de plantes invasives potentielles	Nombre de plantes invasives total
Andouillé	1	0	1
Chailland	0	1	1
Ernée	3	6	9
Juvigné	0	0	0
La Baconnière	1	4	5
La Bigottièrē	0	0	0
La Croixille	1	4	5
La Pellerine	1	4	5
Larchamp	2	4	6
Montenay	4	7	11
Saint-Denis-de-Gastines	1	4	5
Saint-Germain-le-Guillaume	2	5	7
Saint-Hilaire-du-Maine	1	6	7
Saint-Pierre-des-Landes	2	4	6
Vautorte	1	0	1
<b>CC de l'Ernée</b>	<b>5</b>	<b>13</b>	<b>18</b>

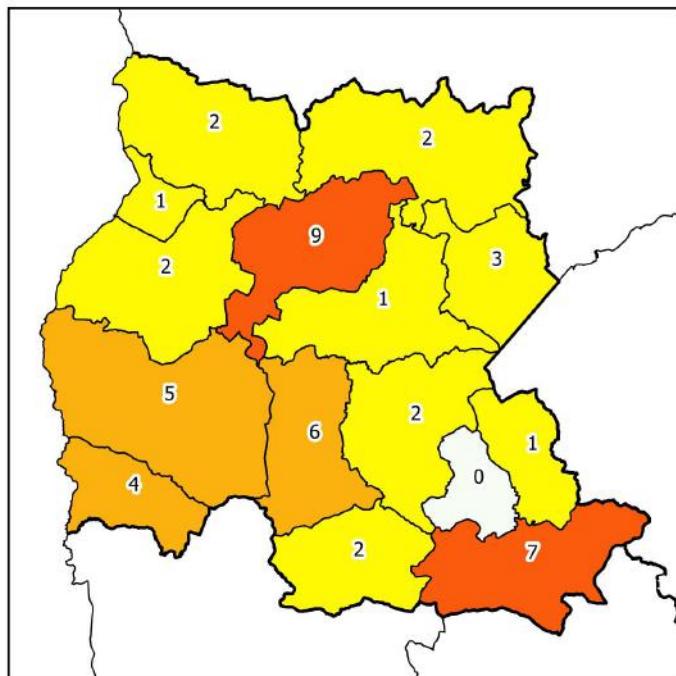
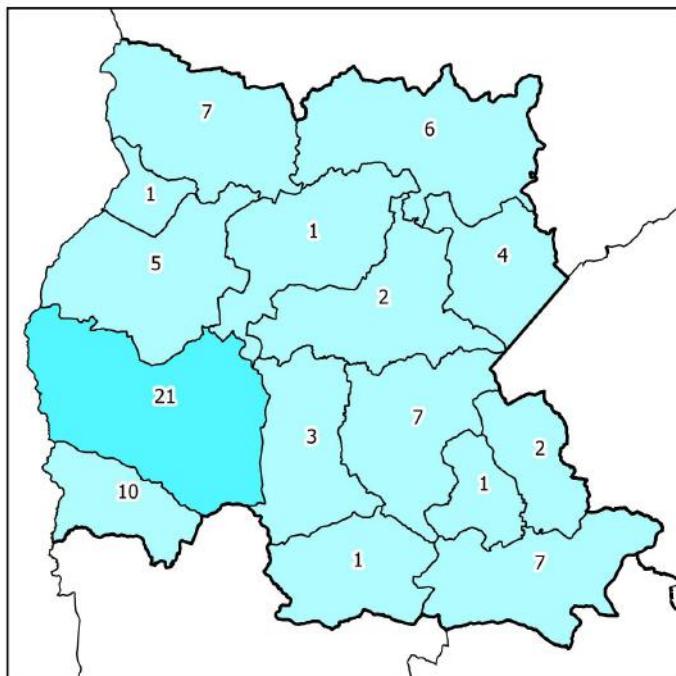
*Les plantes invasives sont des plantes exotiques (étrangères à notre territoire) qui forment des populations denses, bien installées, montrant une dynamique d'extension rapide et dont les proliférations ont des conséquences sur la biodiversité locale par concurrence des espèces indigènes et dégradation des milieux naturels, sur les activités économiques ou sur la santé humaine.*

*Deux types sont distingués : les plantes invasives avérées (dont le caractère envahissant est attesté) et les plantes potentiellement invasives et à surveiller (pour lesquelles on identifie le risque de développer à l'avenir un caractère envahissant).*

*En Pays de la Loire, 128 plantes invasives ont été listées (Dortel F et Geslin J., 2016).*

# Biodiversité

## La faune vertébrée



Nombre d'oiseaux nicheurs patrimoniaux

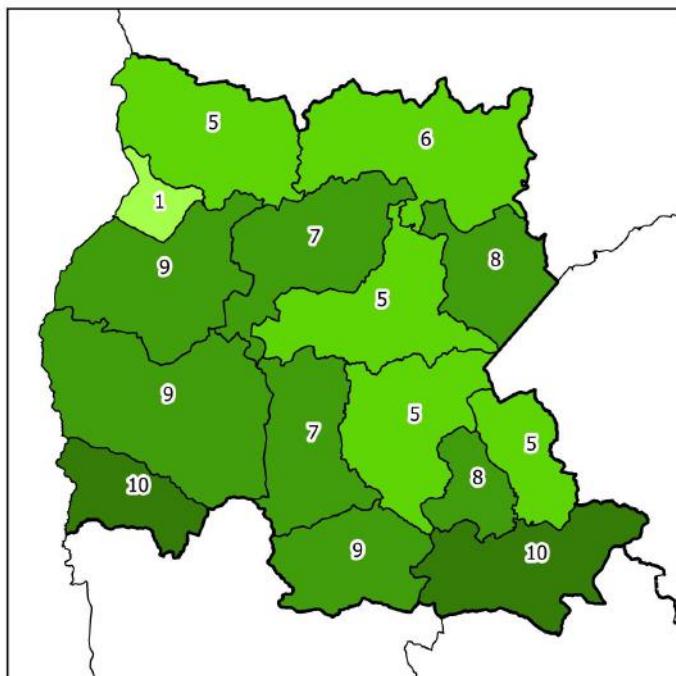
0 - 20	40 - 60
20 - 40	60 - 68

Limites

Communes	Communauté de communes
----------	------------------------

Nombre de mammifères patrimoniaux

0	7 à 9
1 à 3	> 9
4 à 6	
5	



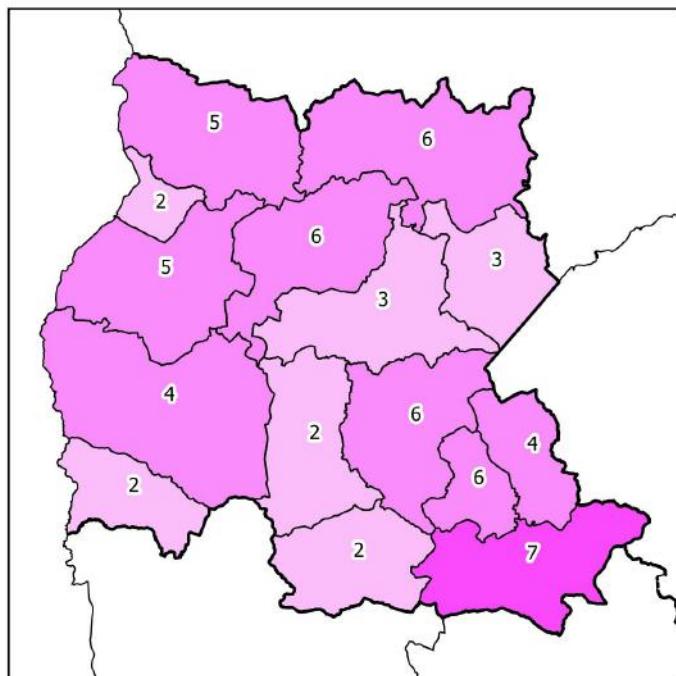
Nombre d'espèces d'amphibiens

0	7 à 9
1 à 3	> 9
4 à 6	

0 8 16 km



N



Nombre d'espèces de reptiles

0	7 à 9
1 à 3	> 9
4 à 6	



UNION RÉGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
PAYS DE LA LOIRE



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Pays de la Loire

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2017

Source : Géopal - 2017 ; © LPO Pays de la Loire ; MNE ; CEN Pays de la Loire

## La faune vertébrée (oiseaux, mammifères, amphibiens et reptiles)

De même que pour la flore, les données naturalistes sont non exhaustives et tributaires de la pression de prospection. Les analyses qui suivent sont donc à prendre avec précaution en l'état des connaissances disponibles. Les données présentées sont issues d'une compilation d'observations sur la période de 2000-2015.

C'est la commune de Juvigné qui présente le plus de données d'espèces d'oiseaux nicheurs patrimoniales (21). Ceci est probablement lié à la présence de l'étang de Juvigné, milieu favorable à la nidification de nombreuses espèces patrimoniales. Sur la communauté de communes de l'Ernée, ce sont 5 espèces patrimoniales d'oiseaux nicheurs qui sont présente en moyenne, ce qui est inférieur à la moyenne départementale (7,1) et régionale (8,7). Mêmes constatations pour les mammifères patrimoniaux, 3 espèces par communes sur la communauté de communes contre 3,9 pour le département et 4,3 en région.

A l'inverse, les nombres moyens d'amphibiens et de reptiles sont supérieurs sur la communauté de communes par rapport au département et à la région.

### L'essentiel

Nombre amphibiens et reptiles > à la moyenne départementale et régionale

#### Le nombre d'oiseaux nicheurs patrimoniaux, de mammifères patrimoniaux, d'amphibiens et de reptiles

Source : Géopal - © LPO Pays de la Loire – MNE – CEN Pays de la Loire

Classement par ordre d'importance :

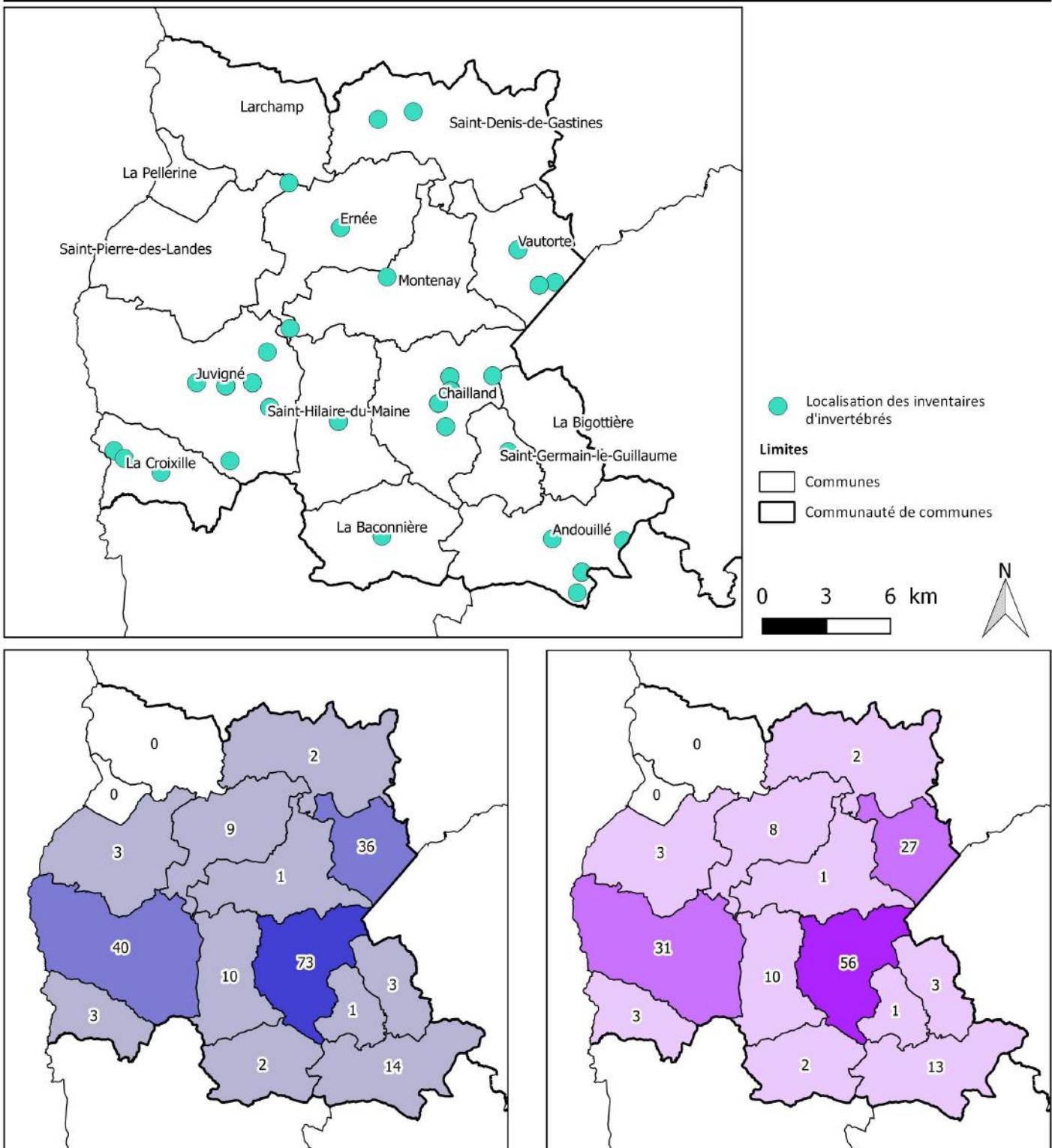


Commune	Nombre d'espèces patrimoniales d'oiseaux nicheurs	Nombre d'espèces de mammifères patrimoniaux	Nombre d'espèces de reptiles	Nombre d'espèces d'amphibiens
Andouillé	7	7	7	10
Chailland	7	2	6	5
Ernée	1	9	6	7
Juvigné	21	5	4	9
La Baconnière	1	2	2	9
La Bigottière	2	1	4	5
La Croixille	10	4	2	10
La Pellerine	1	1	2	1
Larchamp	7	2	5	5
Montenay	2	1	3	5
Saint-Denis-de-Gastines	6	2	6	6
Saint-Germain-le-Guillaume	1	0	6	8
Saint-Hilaire-du-Maine	3	6	2	7
Saint-Pierre-des-Landes	5	2	5	9

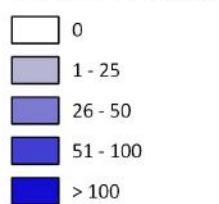
	Nombre moyen d'espèces patrimoniales d'oiseaux nicheurs	Nombre moyen d'espèces de mammifères patrimoniaux	Nombre moyen d'espèces de reptiles	Nombre moyen d'espèces d'amphibiens
Communauté de communes	5,2	3,1	4,2	6,9
Département de la Mayenne	7,1	3,9	3,9	6,4
Région Pays de la Loire	8,7	4,3	2,8	4,2

# Biodiversité

## La faune invertébrée inventoriée par le Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricains (GRETIA)

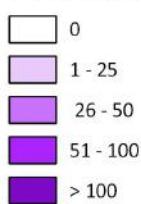


Nombre d'observations par commune



0 4 8 km

Nombre de taxons par commune



UNION REGIONALE  
DES CPIE  
PAYS DE LA LOIRE

Groupe  
d'Etude  
des Invertébrés  
Armoricains

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2017  
Source : © GRETIA - 2017

## La faune invertébrée

(par le Groupe d'Études des Invertébrés Armoricains - GRETIA)

Le territoire de la communauté de communes de l'Ernée est très déficitaire en connaissances, en matière d'invertébrés continentaux. Seules 2219 données sont existantes dont plus de 90% de données privées. Le territoire s'illustre surtout par la présence de la forêt de Mayenne, site majeur de niveau régional pour l'accueil et le développement d'une faune sylvicole et d'autre part par le développement de petites zones humides, en accompagnement des zones de sources et des cours d'eau ou en bordures de plans d'eau. L'assise armoricaine est prégnante se traduisant par l'expression d'un potentiel landicole, malheureusement bien entravé par les modifications paysagères récentes. La présence de pelouses sèches est plus anecdotique.

C'est la commune de Chailland qui fait l'objet du plus grand nombre d'observations (73) et de taxons (56) suivie de la commune de Juvigné avec 31 taxons et de la commune de Vautorte avec 27 taxoonts.

## L'essentiel

2219 données | > 90% de données privées

### Le nombre d'observations et de taxons

Source : © GRETIA - 2017

Classement par ordre d'importance :

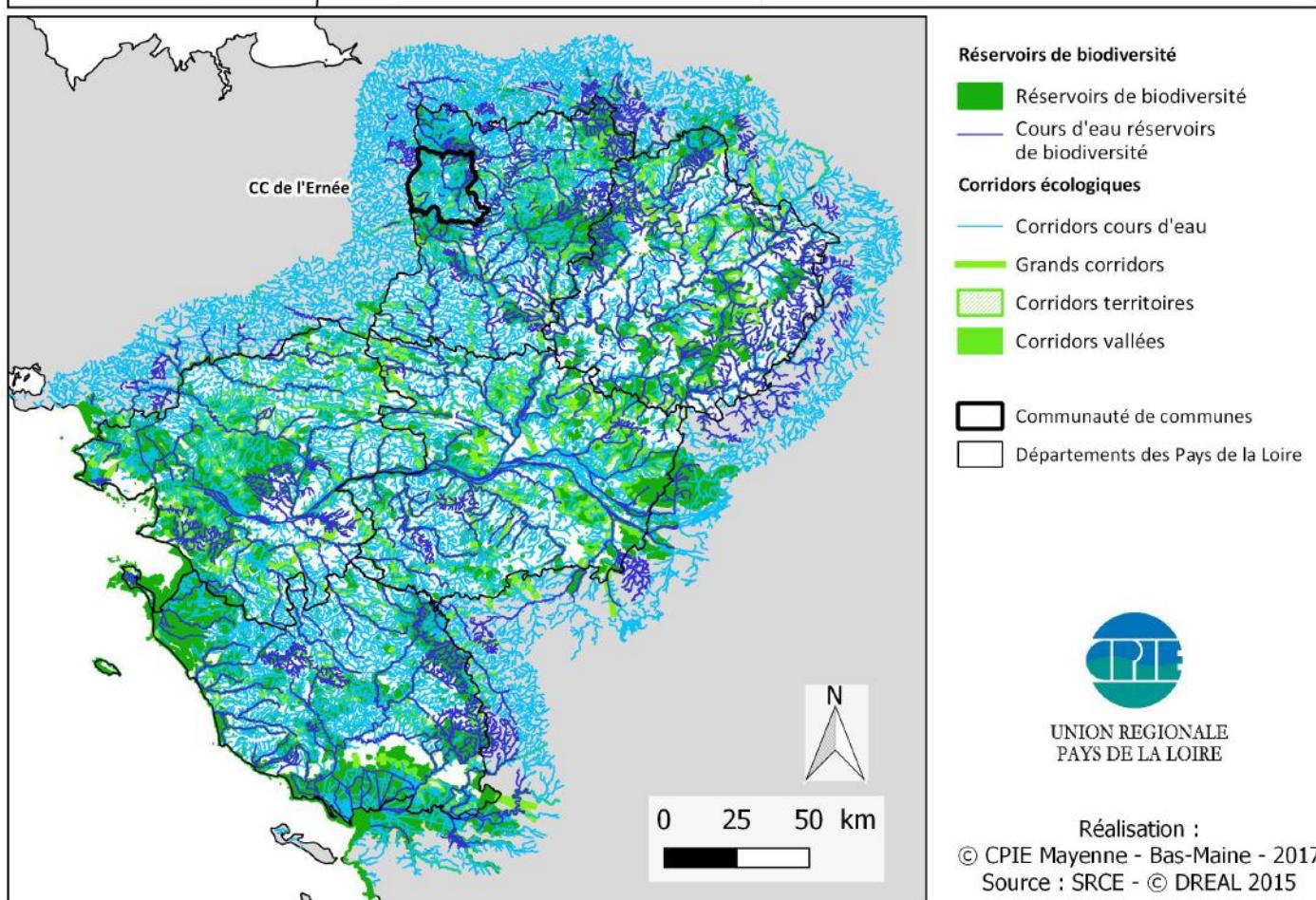
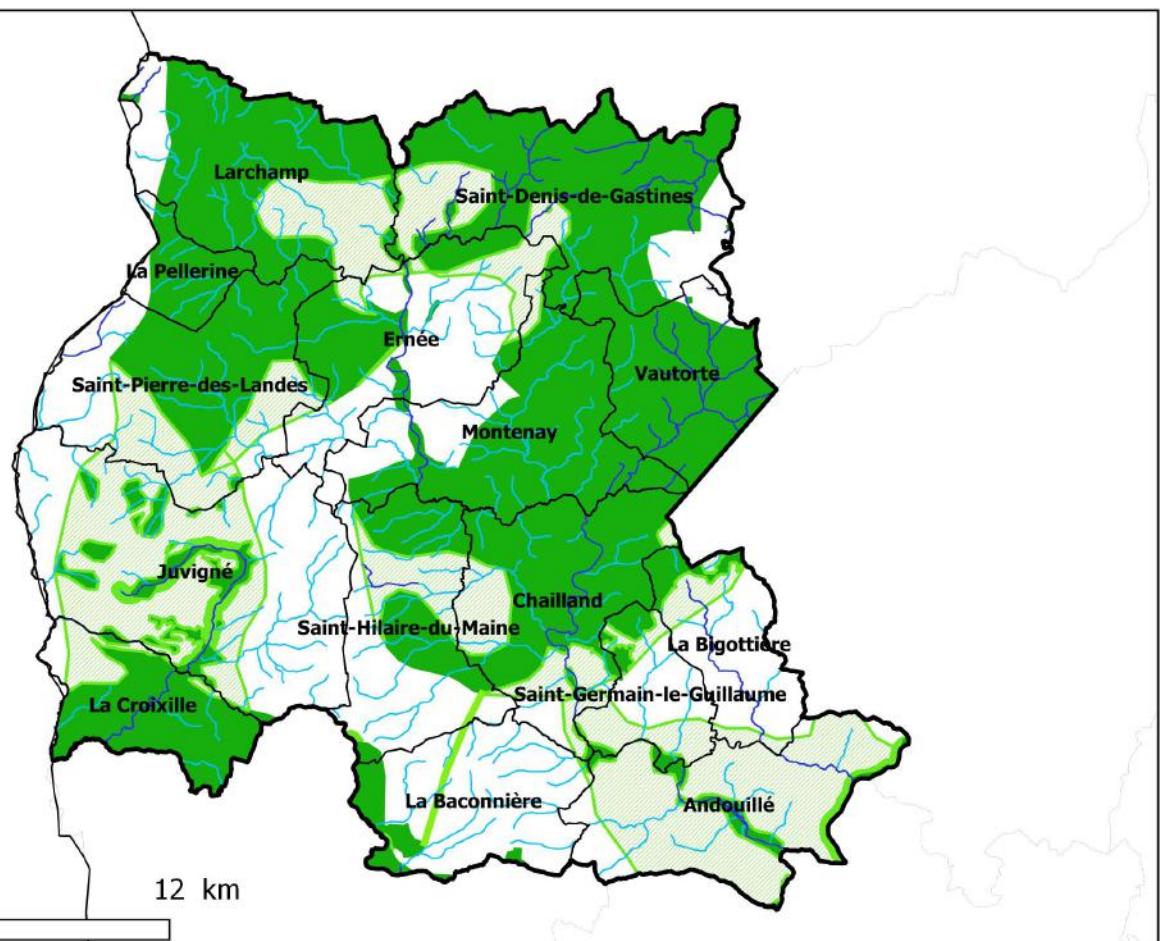


Commune	Nombre d'observations	Nombre de taxons
Andouillé	14	13
Chailland	73	56
Ernée	9	8
Juvigné	40	31
La Baconnière	2	2
La Bigottièrre	3	3
La Croixille	3	3
La Pellerine	0	0
Larchamp	0	0
Montenay	1	1
Saint-Denis-de-Gastines	2	2
Saint-Germain-le-Guillaume	1	1
Saint-Hilaire-du-Maine	10	10
Saint-Pierre-des-Landes	3	3
Vautorte	36	27

*Le terme de taxon correspond à toute unité de classification des êtres vivants (genre, famille, espèces, sous-espèce, ...). Ici, il s'agira principalement d'espèces et de sous-espèces.*

# Biodiversité

## Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation :

© CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2017  
Source : SRCE - © DREAL 2015

## Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)

Le SRCE considère 31% du territoire régional en réservoirs de biodiversité. Ces réservoirs constituent les Trames Vertes et Bleues (TVB) des Pays de la Loire et peuvent être décomposés en 4 sous-trames : boisée, bocagère, milieux humides, littoral). Un même réservoir peut appartenir à plusieurs sous-trames.

Sur la communauté de communes de l'Ernée, 22 443 ha ont été identifiés en réservoirs de biodiversité, ce qui représente 46,2% du territoire. Les 12 réservoirs de biodiversité présents sur le territoire sont principalement liés aux trames vertes (46,2%). 5,5% du territoire est lié à la trame bleue.

Le réservoir de biodiversité le plus présent sur la communauté de communes est le bocage de haute Mayenne qui englobe 16 393 ha du territoire, soit 33,8% du territoire.

### L'essentiel

12 réservoirs de biodiversité | 46,2 % du territoire en réservoirs de biodiversité

### Détail des réservoirs de biodiversité du SRCE, à l'échelle de la communauté de communes de l'Ernée et de la région Pays de la Loire.

	Superficie sur la communauté de communes de l'Ernée (ha)	% du territoire intercommunal	Superficie sur les Pays de la Loire (ha)	% de la région
Trame verte	22 429	46,2	938 561	29,0
Trame bleue	2 678	5,5	499 068	15,4
<b>Total</b>	<b>22 443</b>	<b>46,2</b>	<b>1 004 258</b>	<b>31,0</b>



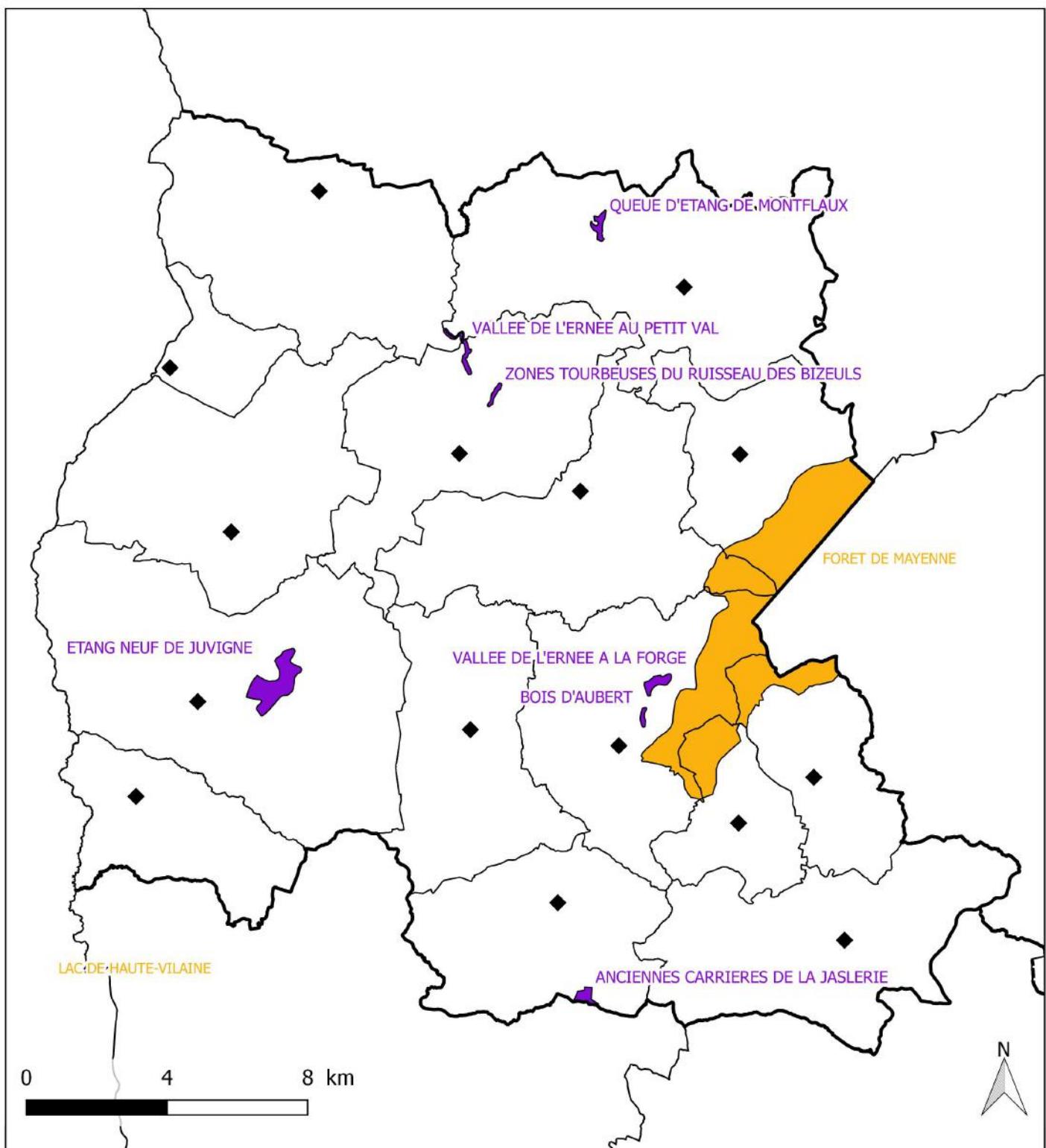
SRCE : Schéma Régional de Cohérence Écologique (= Trame Verte et Bleue régionale).

Réservoir de biodiversité : espace où les espèces peuvent réaliser tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, croissance, reproduction). La biodiversité y est riche et représentative.

Corridor : voies de déplacements entre les réservoirs de biodiversité.

# Zonage nature

## Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)



Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

- [Purple square] ZNIEFF de type I
- [Orange square] ZNIEFF de type II

Limites

- [White square] Communes
- [White square with black border] Communauté de communes
- [Black diamond] Centres bourgs



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2017  
Source : © DREAL Pays de la Loire - 2016

## Zonage nature

### Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

La communauté de communes de l'Ernée possède 7 ZNIEFF de type I (soit 214,2 ha) et 2 ZNIEFF de type II (soit 1947,7 ha).

C'est la commune de Chailland qui en présente le plus de surface du fait de la présence de la Forêt de Mayenne classée en ZNIEFF II (18,3% de la surface communale).

La commune de Juvigné possède la plus grande surface de ZNIEFF de type I avec la présence de l'étang neuf (121,9 ha soit 1,9 % de la surface communale).

### L'essentiel

214,2 ha de ZNIEFF de type I | 7 ZNIEFF de type I | 1947,7 ha de ZNIEFF de type II | 2 ZNIEFF de type II

### Les ZNIEFF I et II par commune, en hectare et en % de la surface communale

Classement par ordre d'importance :  1 2 3

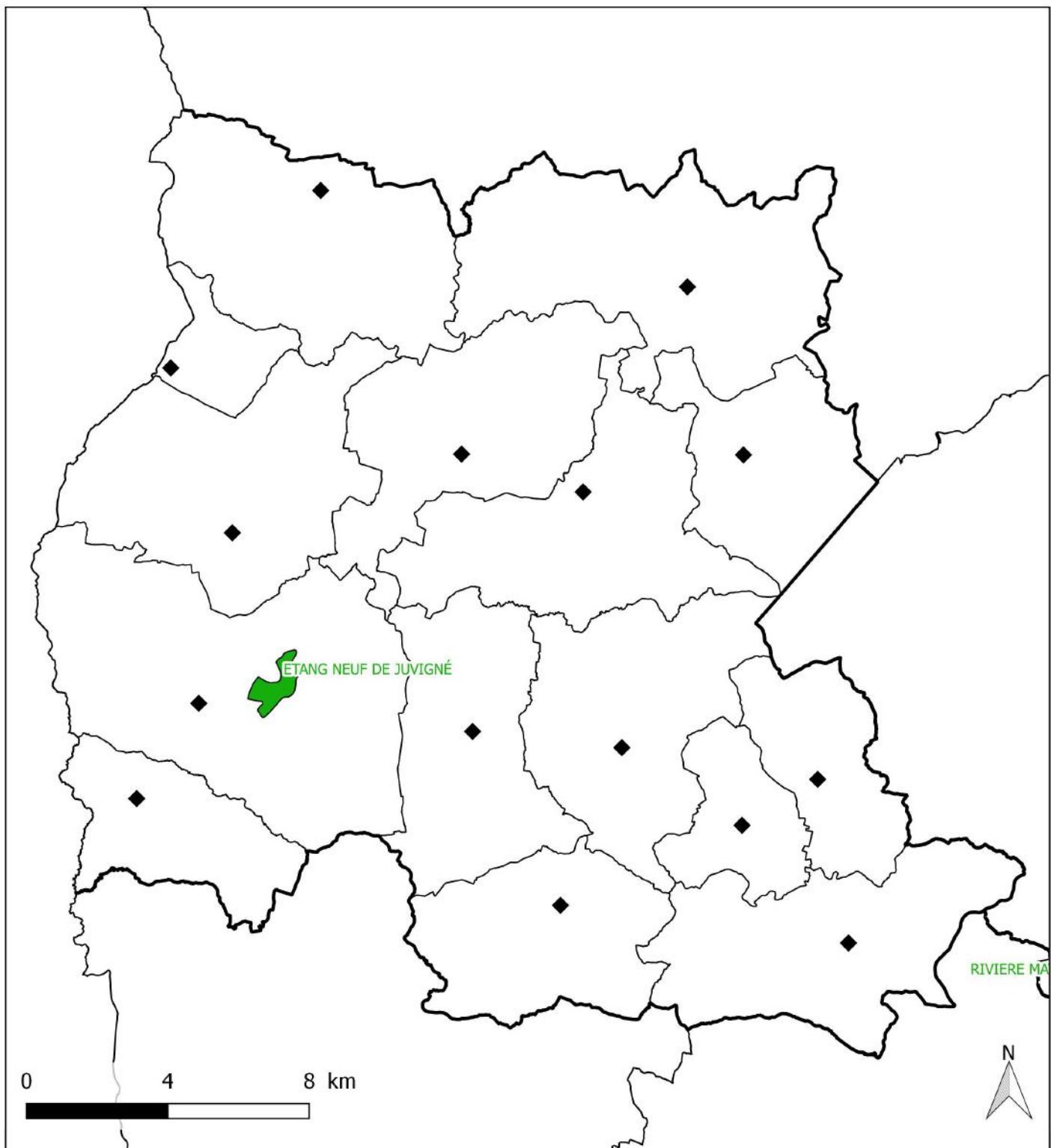
Commune	ZNIEFF I (en hectare et en %)		ZNIEFF II (en hectare et en %)	
Andouillé				
Chailland	28,2	0,8%	656,3	18,3%
Ernée	20,2	0,6%		
Juvigné	121,9	1,9%		
La Baconnière	18,6	0,7%		
La Bigottière			269,2	14,4%
La Croixille				
La Pellerine				
Larchamp	4,6	0,1%		
Montenay			159,1	4,2%
Saint-Denis-de-Gastines	20,7	0,4%		
Saint-Germain-le-Guillaume			220,2	16,3%
Saint-Hilaire-du-Maine				
Saint-Pierre-des-Landes				
Vautorte			642,8	26,5%
CC de l'Ernée	214,2	0,44%	1947,7	4,01%

*Les ZNIEFF sont des zones d'inventaire présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. Elles sont classées en deux catégories :*

- *ZNIEFF de type I : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique*
- *ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.*

# Zonage nature

## Les Espaces Naturels Sensibles (ENS)



Espaces naturels sensibles

Limites

Communes

Communauté de communes

Centres bourgs



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2017  
Source : © Conseil Départemental de la Mayenne - 2017

### Les Espaces Naturels Sensibles (ENS)

La communauté de communes de l'Ernée ne possède qu'un Espace Naturel Sensible (ENS) : l'étang neuf de Juvigné qui est d'une surface de 151,9 hectares.

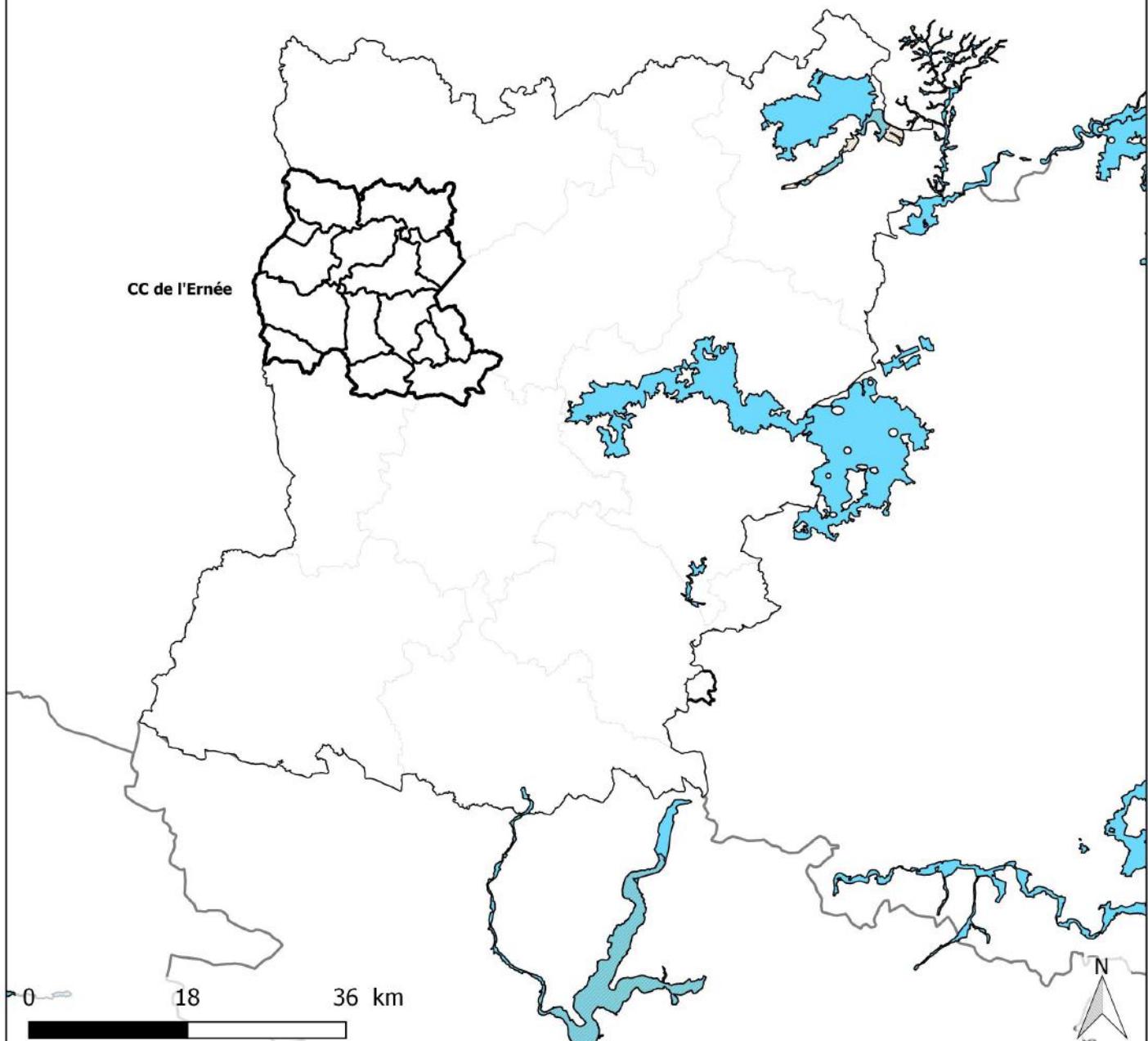
L'étang de Juvigné est un site naturel qui a un intérêt très fort pour la biodiversité. Il abrite des populations d'oiseaux peu communs et également une flore patrimoniale liée aux milieux humides.

### L'essentiel

**1 Espace Naturel Sensible | Étang neuf de Juvigné | 151,9 ha | Commune de Juvigné**

# Zonage nature

## Les sites Natura 2000



- Zones de Protection Spéciale (ZPS)
- Zones Spéciales de Conservation (ZSC)



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2017  
Source : © DREAL Pays de la Loire - 2014 & 2016

### Les zones Natura 2000

Aucun périmètre Natura 2000 n'est présent sur le territoire de la communauté de communes de l'Ernée.

Le plus proche est une Zone Spéciale de Conservation (ZSC) située à environ 9 km vers le sud-est. Il s'agit du bocage de Montsûrs à la forêt de Sillé-le-Guillaume.

Les autres ZSC sont situés à environ 30 km du territoire. Ce sont « la Vallée de l'Erve en aval de Saint-Pierre-sur-Erve », « le Bocage de la forêt de Monnaie à Javron-les-Chapelles » et « la Forêt de Multonne, corniche de Pail ». Cette dernière est également une Zone de Protection Spéciale (ZPS).

### L'essentiel

**Pas de périmètre Natura 2000 sur le territoire**

*Les Zones de Protection Spéciales (ZPS) sont créées en application de directive européenne 79/409/CEE1 (plus connue sous le nom directive oiseaux) relative à la conservation des oiseaux sauvages.*

*Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) ont été introduites par la directive 92/43/CEE, (directive habitats-faune-flore) et présentent un fort intérêt pour le patrimoine naturel exceptionnel qu'elles abritent.*

## Synthèse

- Territoire rural caractérisé par un réseau bocager dense dans un relief de petits promontoires et de vallées incisées.
- Densité de haies supérieure à la moyenne départementale.
- La présence de la forêt de Mayenne est une caractéristique du territoire. Celle-ci présente un fort potentiel d'accueil pour la biodiversité.
- La présence de l'étang de Juvigné, seul Espace Naturel Sensible du territoire, est un espace à fort potentiel pour la biodiversité.
- Occupation du sol dominée par des prairies et des terres arables cultivées principalement en maïs et en céréales.
- Pollution lumineuse essentiellement au dessus des bourgs et plus importante sur la ville d'Ernée.
- Peu de connaissances naturalistes (faune et flore) sur le territoire.

